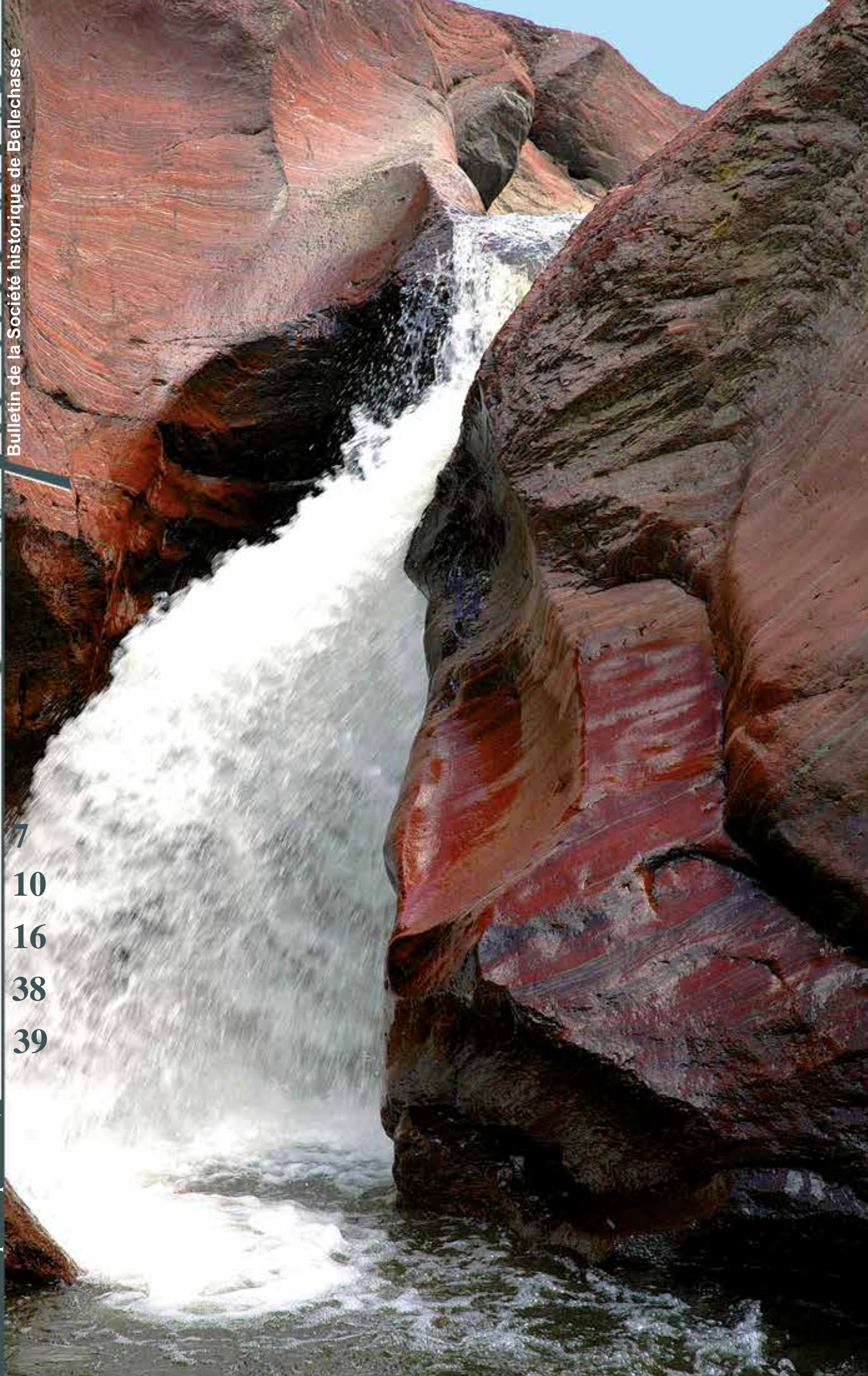


Coufil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse

Souvenirs en partage	7
Arthur Bélanger, sculpteur	10
Photos anciennes Les reconnaissez-vous?	16
L'origine toponymique de Bellechasse	38
Le patrimoine protégé de Bellechasse	39





Conseil d'administration

président: Jean-Pierre Lamonde 418 887-3761
lamondej@globetrotter.net
vice-président: Pierre Prévost 418 882-3528
pierre.prevost@globetrotter.net
trésorière: Gisèle Lamonde 418 887-3761
gisele.lamonde@globetrotter.net
secrétaire: Michel Tardif 418 882-2402
micheltardif@rocketmail.com
Lise Fleury-Gosselin 418 887- 4087
fleuryl@globetrotter.net
Paul St-Arnaud 418 884-4128
paulst-arnaud4@gmail.com
Yvan De Blois 418 883-3056
ydeblois@globetrotter.net
Robert Tessier 418 804-0626
tessierrobert@videotron.ca
Claude Gignac 418 789-2990
claudegignac@hotmail.ca

Membres d'honneur

0006 André Beaudoin
0008 Claude Lachance
0016 Fernand Breton
0019 Benoît Lacroix
0038 Claudette Breton
0162 Charles-Henri Bélanger
0131 Conrad Paré
Pierre Lefebvre

Territoire

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Saint-Vallier.

Responsable de la publication: Société historique de Bellechasse

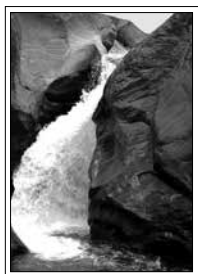
Rédacteur en Chef : Jean-Claude Tardif (jc.tardif@videotron.ca)

Équipe éditoriale : Pierre Prévost, Claude Gignac, Jean-Pierre Lamonde, Yvan De Blois et Michel Tardif.

Inscription et renouvellement : Lise Gosselin

Révision des textes : Louise MacDonald

Graphisme : Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com



Couverture:
Chutes Rouillard
à Saint-Anselme
Photo de Paul St-Arnaud

Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale: 8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

La mémoire est le flambeau que passe chaque génération à celle qui la suit. C'est ce qu'on appelle le « devoir de mémoire ». Voilà pourquoi ce sont essentiellement les personnes âgées qui sont les plus engagées dans cette mission. C'est à elles qu'incombe ce devoir. C'est ce que nous a révélé le sondage mené auprès de nos membres en février dernier. Par la même occasion, vous n'avez pas ménagé vos hommages pour le travail réalisé par votre société historique et les responsables de la revue. Nous vous en sommes éminemment reconnaissants.

J'en profite pour rendre un hommage particulier au président Jean-Pierre Lamonde qui s'est vu honorer, le 4 mai dernier, de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés. Cet honneur rejaillit également sur la société historique qu'il dirige depuis quelques années déjà. La cérémonie de remise des médailles a été empreinte de l'honneur et du protocole que représente une telle reconnaissance. On a souligné l'immense engagement social et bénévole de ce Bellechassois dans sa communauté.

Vous trouverez dans le présent numéro la même variété de sujets et la même diversité de collaborateurs auxquelles on vous a habitués. À titre de nouveauté, nous sommes fiers de vous présenter une série de photos sur la vie de chantiers qui nous ont été fournies par Marie-France Deshaies et qui relatent l'histoire de l'émigration en Abitibi de la famille Roy de St-Raphaël, au début du siècle dernier. J'anticipe toujours le plaisir de vous lire un jour. Je voudrais vous dire que j'aimerais énormément avoir des témoignages de personnes engagées dans le mouvement des Cercles de Fermières qui fêteront leur 100^e anniversaire en 2015. Je vous souhaite une bonne lecture.

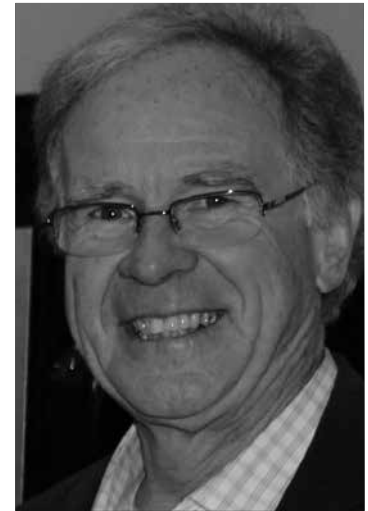
Jean-Claude Tardif
Rédacteur en chef

Sommaire

Au fil des mois	3	Les règlements d'autrefois dans les écoles	21
Rachel Turgeon Dubé de Beaumont, 104 ans	4	1 ^{ère} AGA de la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon	23
Lettre à ma mère	5	Conférence de Martin Dubois	24
Jean-Pierre Lamonde, décoré de la médaille du Lieutenant-gouverneur	6	Saint-Léon, mon village	25
Souvenirs en partage	7	La thèse de la cage de la Corriveau est remise en question	25
Arthur Bélanger, sculpteur	10	Les trois Saint-Henri	26
La légende des vieux fusils	12	Une page d'histoire à ne pas oublier	28
Les écoles de rang en Bellechasse	13	Le magasin Blais-Turcotte	31
Invitation à tous les mordus de l'histoire du système scolaire	13	Rapport du président	33
Des plantes utiles et remèdes traditionnels	14	Appréciation des lecteurs d'Au fil des ans	36
Photos anciennes - Les reconnaissez-vous ?	16	Suggestions de lecture	37
Le Fonds Claude Lachance déposé à l'Assemblée nationale	19	L'origine toponymique de Bellechasse, une hypothèse	38
Louis-Philippe Lacroix, natif de St-Charles, député des Îles-de-la-Madeleine de 1962 à 76	20	Le patrimoine protégé de Bellechasse	39

Au fil des mois

Par Jean-Claude Tardif



- Un coffret de trois DVD présentant des confidences de 37 aînés et 1 600 photos portant sur la vie à Buckland a été lancé le 29 décembre dernier. Intitulé « Héritage patrimonial des gens de Buckland », ce coffret contient des entrevues réalisées devant caméra par la mairesse actuelle madame Juliette Laflamme. Il est disponible au bureau municipal au prix de 20 \$. (La Voix du Sud, 29 janvier 2014, p. 12).
- Le bulletin de Saint-Anselme fait état de la publication du livre de Paul St-Arnaud sur Bellechasse au temps des seigneuries. (Le Tour des Ponts, 27 janvier 2014, p.35).
- Le résultat de la consultation sur la croix sur la montagne de St-Anselme est rendu public. (« Un avenir pour la croix sur la montagne » dans Le Tour des Ponts, 27 janvier 2014, p. 24).
- Lors d'une conférence à la bibliothèque Laurent-Caron de St-Anselme, Bibiane et Jean-Luc Laliberté ont présenté le second tome du Répertoire des baptêmes de Saint-Anselme de 1901 à 2004. Le premier avait porté sur la période 1830 à 1900. On a fait état de statistiques démographiques, des épidémies et des familles nombreuses. (Le Tour des Ponts, 24 février 2014, p. 7).
- Le porte-parole du comité de la collecte de fonds pour restaurer la croix de la montagne de St-Anselme, monsieur Yvon Lacasse, fait le point pour la population locale. (Le Tour des Ponts, 24 février 2014, p. 16).
- Les paysages de Saint-Léon ont été en vedette récemment. En effet, une photo de Françoise Bourgault s'est classée finaliste au concours « Mon paysage c'est le plus beau » de la revue Vivre à la campagne de l'Union des producteurs agricoles du Québec. (La Voix du sud, 26 février 2014, p. 19).
- Le 11 mars 2014, madame Rachel Turgeon de Beaumont a célébré son 104^e anniversaire. Un article plus détaillé lui est consacré dans le présent bulletin. (« 104 ans déjà », dans Le Soleil, 15 mars 2014, p. 48).
- Jacques Demers de la Société historique de Saint-Nicolas et Bernières nous rappelle l'époque où un pont de glace reliait les deux rives de la rivière Chaudière. « Plusieurs cultivateurs du rang Vire-crêpe et du rang de la Chute, écrit-il, se rendaient à Charny afin de s'approvisionner et empruntaient alors le pont de glace de la rivière Chaudière, en amont des chutes ». Connaissez-vous des traditions de circulation sur des lacs ou des rivières en Bellechasse? Si oui, il vous faut le faire savoir à nos lecteurs. (Le Journal de Lévis, 12 mars 2014, p. 29).
- Selon ce que nous apprend La Voix du Sud, l'ex-député Claude Lachance était présent à l'émission Mémoires de députés diffusée sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale. (La Voix du Sud, 19 mars 2014, p. 6).
- La Voix du Sud nous apprend également que l'ex-député de Drummond et ex-ministre dans le gouvernement péquiste, dans les années quatre-vingt, Michel Clair, a été élu l'automne dernier au conseil municipal de Saint-Michel où il habite depuis 2001. (La Voix du Sud, 16 mars 2014, p. 8).
- Le 26 mars 2014, Le Journal de Lévis nous apprend que le comité pour la restauration de la croix sur la montagne de Saint-Anselme, présidé par Carol Dion, a lancé une campagne de collecte de fonds à cet effet. On peut en savoir davantage en consultant le site www.lacroix2014.com. (Érick Deschênes, « Saint-Anselme prend la croix », Le Journal de Lévis, 26 mars 2014, p. 23).
- Le 26 mars, Éric Gourde fait état à son tour de la campagne de financement de la croix de la montagne de Saint-Anselme. (La Voix du Sud, 26 mars, 2014, p. 13).
- Dans la Voix du Sud du 26 mars 2014, on peut voir un encadré publicitaire à propos de l'entreprise Jos Morin Enr lequel est en affaires depuis 114 ans et que l'on présente comme « le doyen des commerces à Sainte-Claire ». Il vend notamment des poêles à bois. Quand un

journaliste en herbe nous fera-t-il connaître ce commerce et son propriétaire? Appel à tous.

- La MRC de Bellechasse prévoit procéder à des travaux majeurs sur la Cycloroute de Bellechasse. C'est là un témoin majeur de notre histoire ferroviaire. (La Voix du Sud, 26 mars 2014, p. 15).
- Le 31 mars 2014, Sylvie Gourde fait la recension des Mémoires d'un agriculteur, Gérard Gosselin (1906-1976). Ce père de 18 enfants, violoneux par temps libres, habitant de St-Anselme, a contribué à la naissance du mouvement coopératif local. Il a été enregistré par Luc Lacourcière pour ses enquêtes de folklore. Sa grange est encore conservée avec soin par Yvan Fournier. (« Un petit détour par le chemin Saint-Marc, Le Tour des Ponts, 31 mars 2014, N° 257, pp. 30-31).
- Les 5 et 6 avril, Dave Noël fait une recension d'un livre qui a été lancé au Salon du livre de Québec par les Éditions Septentrion sur le procès de la Corriveau. Les auteurs sont Catherine Ferland et Dave Corriveau. Le livre s'intitule La Corriveau, de l'histoire à la légende. (Le Devoir, 5-6 avril 2014, p. F7).
- La Voix du sud nous donne des nouvelles de l'ancien député de Bellechasse, monsieur Pierre Mercier. Candidat libéral défait dans Bellechasse aux élections fédérales de 1972. Élu député libéral à l'Assemblée nationale dans Bellechasse en 1973. Défait en 1976 et en 1981. Il a dû récemment laisser sa place à André Boisclair à la présidence de Comex, le comité d'examen du ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs. (La Voix du sud, 9 avril 2014, p. 8).
- Madame Yolande Labrie de Saint-Damien fait partie de la distribution du documentaire « Fermières » réalisé par Annie St-Pierre et qui vise à souligner le fait que les Cercles de Fermières ont été fondés en 1915, devenant ainsi la première association féminine québécoise. (La Voix du sud, 23 avril 2014, p. 4).
- Jusqu'au 31 août 2014, il est possible de visiter une très belle exposition au chantier historique maritime AC Davie de Lévis (6220 rue Saint-Laurent). Le patrimoine maritime est trop peu connu des résidents du littoral de Bellechasse qui ont vu depuis plus de 300 ans passer une grande variété de voitures d'eau dont plusieurs ont été construites des mains de Bellechassois. www.acdavie.com

Rachel Turgeon Dubé de Beaumont, 104 ans

par Marie Dubé

Avant-dernière d'une famille de 17 enfants, Rachel Turgeon Dubé vit toujours dans sa maison, entourée de l'amour de sa famille.

Elle est mère de trois enfants, grand-mère de deux petits-enfants et arrière-grand-mère de Philippe et Laurent. Femme accueillante, sa porte est toujours ouverte à ceux qu'elle aime et encore aujourd'hui elle demande : « Est-ce que l'on attend quelqu'un? »

Elle traverse toutes ces années avec sérénité, en gardant son sourire et son sens de l'humour.

Son rêve pour l'été qui vient : continuer à recevoir parents et amis, faire des balades en auto, avoir des poules et un grand jardin.

Avoir 104 ans, c'est tout ça! Vive la vie!



Madame Rachel Turgeon-Dubé

Lettre à ma mère

par Rodrigue Létourneau

Pour toi, maman, j'aurais voulu écrire
Le plus beau des poèmes, avec des mots
Empruntés au plus éloquent des poètes.

J'aurais voulu comme eux t'offrir,
Comme les fleurs offrent leur parfum,
Des rimes magnifiques qui nomment les tiens.

Mais comment magnifier la femme et la mère ?
Comment parvenir à des sommets pareils,
Puisqu'il me faut te dire, te peindre
Avec des mots si faibles, pour tant de merveilles?

L'image qui me vient lorsque je pense à ta vie
Est celle d'un arbre isolé, affrontant la violence
De l'orage et du vent.

Souviens-toi, Maman, toute petite déjà, pieds nus
Tu te rendais à l'école du rang.
Jusqu'à tard en automne, tu bravais et la distance,
Et la pluie et le froid.

Souviens-toi, Maman, de ton arrivée à Saint-Lazare
Du travail épuisant de commis, de femme à tout faire
Et de l'ennui de tes parents, tu n'avais que 18 ans.

Tu te souviens aussi de l'homme à l'humour
singulier,
Henri, qui a su te convaincre de partager sa vie
Et qui, lors d'une de vos premières rencontres,
Après que tu aies trébuché,
T'a gentiment dit : «Mademoiselle, venez ici,
Je vais vous relever.»

Il nous faut aussi se souvenir de grand-maman Olivine
qui en nous gardant, nous tes enfants, t'a permis de
Devenir la femme d'affaires que tu étais

Tu n'as sûrement pas oublié le nombre de repas
préparés,
De planchers lavés, d'escaliers montés et
descendus,
De clients servis ainsi que des moments
d'inquiétudes
À pouvoir joindre les deux bouts.

Cependant, fière et digne,
infatigable et imployable,
Tu n'as jamais plié l'échine,
Toujours invaincue par les affres du temps,
Maman, tu n'es pas un roseau, tu es un chêne.

Pareille au chaud soleil de juillet, ta bonté
Réchauffe, guérit, soulage ...

1. Cette lettre s'adresse à madame Marie-Lise Brochu Létourneau de Saint-Lazare, âgée de 103 ans et 4 mois. Voici un message touchant d'un fils à sa mère, La photo a été prise lors de la célébration de son centième anniversaire. (NDR)



Madame Létourneau

Comme la source intarissable,
Ta générosité vivifiante aide ceux
Qui vivent dans la nécessité, le besoin.

Si abnégation veut dire dévouement,
renoncement,
Sacrifices de soi-même et de son intérêt,
J' ne peux pas mieux te décrire
C'est tout à fait toi, maman.

C'est toute une bagarre que tu as livrée à la vie.
De mémoire, je ne me souviens pas,
T'avoir vue baisser les bras
Ou encore t'arrêter en chemin.

Toute cette route, j'en suis persuadé,
A été possible parce que soutenue par ta foi,
Ta croyance, ta ferveur en Dieu.
Par les prières que tu lui as murmurées chaque jour.

Tu t'es épanouie, comme le perce-neige croît en
hiver,
Pour devenir fleur au printemps.
Et toi, tu es pour nos cœurs,
La plus merveilleuse des fleurs qui soit.

Détermination, courage, force, dignité et fierté,
Ce sont là les plus beaux legs, le plus bel héritage
Que tu aies offert à ta descendance.

Gilles Vigneault dans une de ses chansons
dit : « que le temps que l'on prend pour dire
je t'aime est le seul qui reste au bout de nos
jours »

Eh bien, à cent trois ans, maman, pour notre plus
grand bonheur, il t'en reste encore ... et toujours
du temps.

Que tu sois là, c'est comme un compliment.

Jean-Pierre Lamonde, décoré de la médaille du Lieutenant-gouverneur

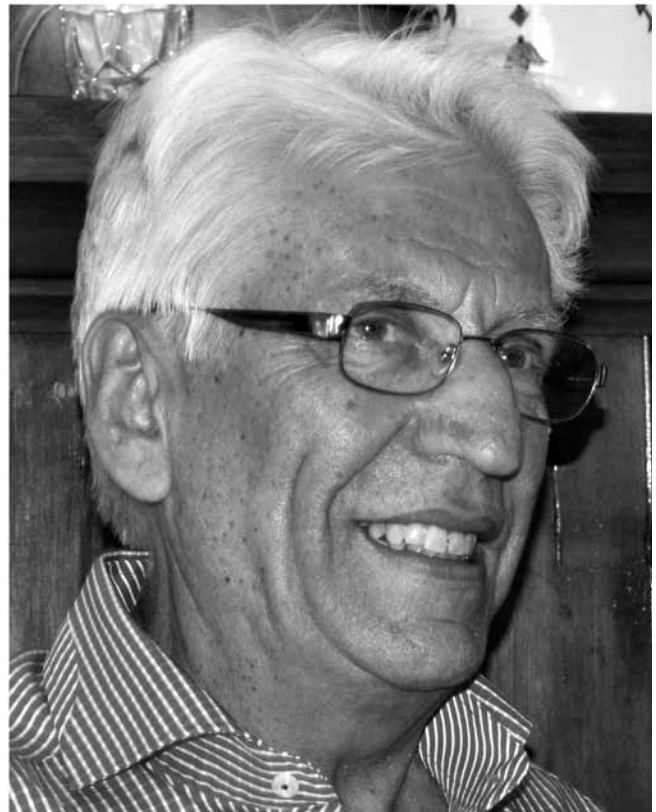
À l'initiative de M. Dominic Roy, maire de la municipalité de Saint-Charles, notre président et ami, Jean-Pierre Lamonde, était décoré, le 4 mai dernier de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés. Nous le félicitons et désirons lui rendre hommage en publiant le texte qui a été rédigé pour la circonstance et déposé par la municipalité. (NDLR)

En voyant l'énergie et l'enthousiasme de Jean-Pierre Lamonde, nous pouvons affirmer que le bénévole aîné que nous présentons n'a rien d'une personne retraitée qui se berce. Il s'agit d'un homme bien enraciné dans Saint-Charles-de-Bellechasse depuis 40 ans. Nous pourrions dire de lui qu'il est aussi à l'aise devant son ordinateur à rédiger des projets et des demandes de financement qu'il l'est en tenue d'ouvrier sur les chantiers qu'il prépare et anime. Voici les principales sphères où il s'est activé bénévolement et qui justifient qu'il obtienne la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

Depuis sa retraite de la fonction publique en 2002, il s'implique presque à plein temps à mettre ses talents au service de la communauté de Saint-Charles et de sa MRC de Bellechasse. Avant d'être commissaire d'école, il oeuvra très fort avec le comité d'école et on lui doit d'avoir obtenu que l'école secondaire régionale reste à Saint-Charles.

Il a participé activement à la campagne de financement pour la réalisation du Pavillon Charles-Couillard pour les aînés. Il s'agissait de visiter chaque foyer de la Hêtrière pour persuader les gens de l'importance de ce projet qui procurerait sécurité pour les aînés et emploi pour plusieurs personnes de notre municipalité.

Membre fondateur du Journal communautaire Au Fil de la Boyer, il en fut longtemps le rédacteur en chef, responsable de la chronique municipale, auteur de nombreux articles et actuellement président du conseil d'administration. Produit mensuellement depuis 28 ans, ce journal a toujours été soutenu par Jean-Pierre Lamonde, lequel a livré plusieurs articles percutants faisant réfléchir à l'avenir de notre communauté. Le journal a été à maintes reprises récompensé par l'Association de médias communautaires écrits du Québec.



Depuis 10 ans, il préside la Société historique de Bellechasse (SHB). Son bulletin Au fil des ans rejoint 400 membres actifs et il est aussi amplement consulté via internet. Participant à un comité éditorial, il voit à la correction des textes, et au montage de la revue. Il fut l'initiateur et le co-auteur de publications faisant rayonner et aimer Bellechasse. Les ouvrages Bellechasse et Patrimoine religieux de Bellechasse se retrouvent dans quelques milliers de foyers de notre région. Ces deux publications ont été récompensées par l'obtention du prix Léonidas-Bélangier et par le Prix du patrimoine de la région Chaudière-Appalaches. Il contribua activement à l'élaboration d'un inventaire du patrimoine bâti en Bellechasse. Il a soutenu la parution d'une publication sur l'histoire du presbytère de Saint-Vallier et une autre sur Robert Lamontagne, artisan menuisier. Il a récemment accompagné le photographe Paul St-Arnaud dans la production d'un livre intitulé Bellechasse au temps des Seigneuries. Son organisation a aussi contribué à la valorisation de la piste cyclable de Bellechasse par l'installation de panneaux d'interprétation.

Président de la Fabrique de Saint-Charles depuis 2010, il organisa, il y a quelques années, avec toutes les paroisses de la région et les responsables municipaux, une journée de réflexion sur l'avenir de nos églises. Il est encore celui qui provoque des rencontres avec des présidents de fabrique pour réfléchir à l'avenir de nos communautés paroissiales. Il communique facilement avec les autorités diocésaines. Il a entraîné le conseil de fabrique et de nombreux bénévoles dans des travaux de mise en valeur du patrimoine religieux de Saint-Charles. Les campagnes de levée de fonds ont porté fruit. La toiture de l'église brille, le perron de l'église est sécurisé, le muret du cimetière est en voie de réfection et un système de chauffage par géothermie a été installé.

Membre du comité local sur la politique familiale, il contribue à la réflexion en faisant valoir l'importance de mettre en valeur le centre historique du village (école, église et presbytère). Il a d'ailleurs collaboré avec la MRC au projet d'installation de panneaux historiques sur le terrain

de la Fabrique et dans les municipalités du littoral de Bellechasse.

Édimestre au Chœur de Bellechasse, il est celui qui patiemment et avec rigueur installe toutes les partitions de musique et les pistes sonores pour l'apprentissage en réseau des chansons des choristes.

Il est aussi responsable d'alimenter le site du Chœur. Bref, on peut définir Jean-Pierre Lamonde comme un communicateur, un rassembleur, un organisateur et un conciliateur. Il est celui qui stimule les personnes, réconcilie les intérêts et trouve le financement pour les projets. Il est devenu, grâce à ses nombreux engagements, un visionnaire qui rayonne non seulement dans Saint-Charles, mais également dans tout Bellechasse. Toujours à l'aise avec les médias, il sait faire valoir les intérêts de notre communauté et de notre région. L'honorer, c'est encourager celles et ceux qui s'identifient à lui et qui désirent que notre communauté soit vivante et cultivée.

Souvenirs en partage

par Guy Lemieux

Au temps de ma jeunesse, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs maîtres qui ont marqué cette époque. Il faut remonter à mon adolescence en 1965 lorsque Jean Paul Lemieux invita mon père à l'Île aux Coudres avec sa petite famille pour le visiter. J'en ai profité pour lui présenter quelques-unes de mes toiles peintes en Gaspésie durant ce même été. Cette première rencontre avec Jean Paul fut déterminante pour ma carrière, car il les présenta pour m'inscrire à l'École des Beaux-Arts de Québec.

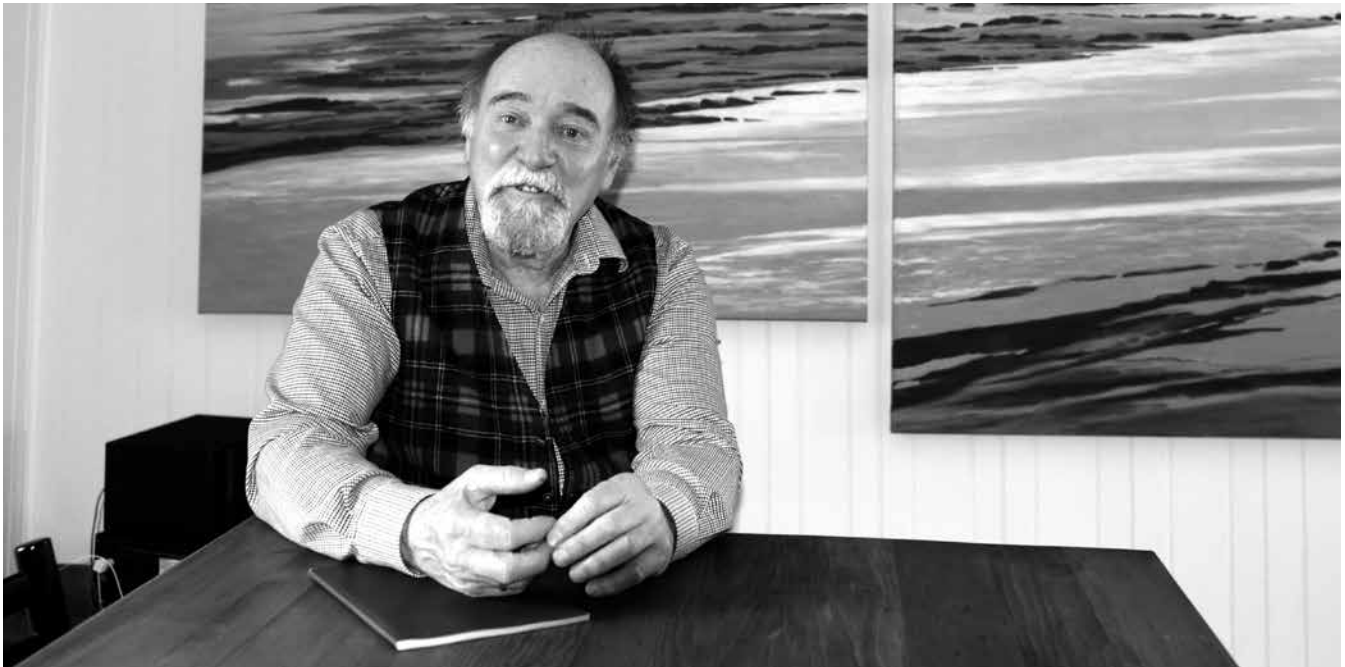
Durant cette même période, Alice Lemieux-Lévesque venait de quitter son mari, l'écrivain franco-américain Rosaire Dion-Lévesque, pour s'installer à Québec. Elle venait souvent dîner à la maison et mes parents discutaient avec elle de poésie et de littérature. À tour de rôle, mes frères et moi servions de commissionnaires pour les besoins de cette tante, la cousine de mon père.

Lors de ma formation à l'École des Beaux-Arts, plusieurs professeurs ont contribué à mon développement artistique et m'ont encouragé par la suite. Il s'agit, entre autres, de Marie Auger, Benoit

East, Jeanne D'Arc Corriveau et Clément Paré. Je rencontrai René Richard pour la première fois à sa résidence de Baie-Saint-Paul à l'automne 1967. J'accompagnais une étudiante de l'école qui avait pris rendez-vous avec lui pour discuter de peinture et de son expérience. Il est un des hommes que j'ai le plus estimé dans ma vie, ne sachant pas que, par la suite, je le visiterais une ou deux fois par année jusqu'à sa mort.

Après mes études en 1970, je m'installai à Lévis. J'enseignais les arts plastiques à l'École Champagnat et demeurais rue Saint-Laurent où j'avais un atelier du côté nord, face au fleuve, qui inspirait tous mes amis. C'est à ce moment que tante Alice a déménagé à Saint-Michel-de-Bellechasse et que je suis devenu son messenger et son chauffeur attitré.

Étant chez elle régulièrement une ou deux fois par semaine, j'ai eu l'occasion de rencontrer ses amis et de découvrir le vrai sens de l'amitié. Peu importe qui était à sa table, on m'incluait dans les conversations et les discussions. J'ai donc eu le privilège de lire la collection le Nénuphar que



L'auteur à sa table de travail

Luc Lacourcière dirigeait; dès la publication d'un nouveau titre, Alice me le prêtait et plus tard, j'ai reçu sa collection en héritage. Cet homme, calme et timide, en nous accueillant chez lui et en me laissant fouiner dans sa bibliothèque, m'a transmis la curiosité et le plaisir de lire. Je me suis aussi lié d'amitié avec plusieurs des amies de tante Alice, lesquelles ont partagé avec nous plusieurs petits voyages au Québec et dans la région de Chaudière-Appalaches.

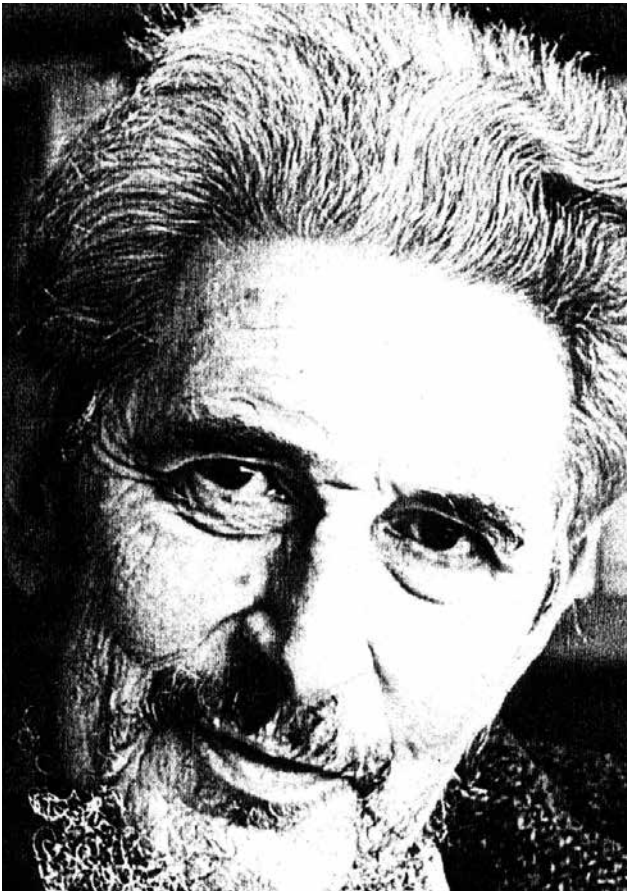
Lorsque Louise Gadbois venait à Saint-Michel par le train, elle descendait à Lévis et me demandait de la recevoir une journée pour peindre dans mon atelier avant que j'aie la conduire chez tante Alice. Cette femme était la féminité même et suscitait la joie de vivre partout où elle passait. Comme elle s'intéressait aux objets rares, je l'ai amenée quelques fois chez les antiquaires avec Lucille Bayeur, qui enseignait la céramique au Moulin des Arts.

Lors d'une visite avec Alice à une exposition champêtre chez Albert Rousseau, qui dirigeait ce centre d'art, j'ai pu discuter avec lui de peinture sans savoir que quelques mois plus tard, je le remplacerais dans ses cours lors de sa première attaque cardiaque. Par la suite, j'ai dirigé certains ateliers au Moulin et développé avec lui une grande complicité. C'était un être attachant et passionné de son métier en plus de posséder une grande compétence en pédagogie. Il fut un de mes mentors.

En 1971, tante Alice me propose un voyage de quelques jours à Petite-Rivière-Saint-François en compagnie de Louise Gadbois. Nous allons chez Gabrielle Roy pour la reconforter car, au dire de son mari, elle vivait une période difficile. Assise dans la balançoire et, comme elle ne nous attendait pas, voyant une voiture s'engager dans l'entrée, elle vint à notre rencontre et, reconnaissant ses amies, sauta de joie, claqua des mains et courut à son jardin pour nous accueillir avec des couronnes de fleurs.

Elle me prit la main, en disant à ses amies «Faites comme chez vous; moi, je vais faire connaissance avec ce jeune homme tout en faisant le tour de la propriété.» Ce fut un coup de foudre! J'ai aimé cette femme que j'ai revue à maintes reprises pendant presque 12 ans. Ce que je retiens d'elle, à part ses romans que j'ai lus et relus souvent, c'est sa façon de nous les raconter dans l'intimité, d'une façon théâtrale en donnant vie à tous ses personnages.

C'est Cet été qui chantait qui a donné à nos échanges des moments privilégiés puisqu'elle m'avait proposé d'illustrer la première version de ce recueil de nouvelles. Par la suite, je faisais l'intermédiaire et le commissionnaire entre elle et ses amis pour des échanges de livres que j'empruntais occasionnellement à mon tour. Il m'est arrivé à plusieurs reprises de passer d'autres séjours à son chalet et de préparer les repas, car elle était nulle en création culinaire. Chaque fois, elle



Luc Lacourcière, ami de l'auteur

nous faisait part de ses derniers écrits et passait des commentaires plutôt objectifs sur d'autres publications littéraires. Lors de la parution d'un roman d'Antonine Maillet en même temps qu'un des siens, elle s'est exclamée après avoir lu les critiques dans le journal : « Mon livre a été écrasé sous une corde de bois! »

À partir de cet été-là, je suis retourné en Charlevoix avec Alice au moins une ou deux fois par année. On logeait la plupart du temps chez René Richard, qui nous prêtait son petit chalet au bord de la rivière. C'était tout à fait sympathique et très rustique. Nous chauffions et cuisinions au poêle à bois. Plusieurs fois, Louise Gadbois nous accompagnait et j'allais peindre avec elle pour laisser Alice écrire en paix. Durant ces petites excursions de deux trois jours, chacun vaquait à ses occupations et, occasionnellement, au grand désappointement d'Alice et de Louise, René Richard m'invitait à partager son atelier ou tout simplement à voir ses dernières toiles. Cet homme calme et déterminé était respectueux des idées des autres et ne se laissait pas influencer par leurs commentaires. Vous auriez dû le voir

discuter avec Monseigneur Savard, que nous avons visité plusieurs fois à Saint-Joseph-de-la-Rive et par la suite à Québec. J'ai eu aussi l'occasion de passer du temps avec lui à la Papeterie Saint-Gilles et, quelques années plus tard, après son décès, d'y organiser des cours de papier lorsque je dirigeais le Centre de Formation Textile de l'Est-du-Québec. Lors de ces séjours en Charlevoix, nous allions aussi à l'île aux Coudres chez Jean Paul Lemieux et visitons son domaine. Sa femme Madeleine était une cuisinière exemplaire qui nous faisait des petits plats raffinés. Mes plus beaux moments passés en compagnie de Jean Paul furent durant la période où je résidais à Sillery, et c'est l'hiver que nous nous rencontrions soit chez lui ou dans mon atelier. Il a été pour moi un excellent critique et sa femme m'a souvent donné de bons conseils de marketing. Plutôt pessimiste de nature, il lui fallait un petit gin pour se laisser aller à ses souvenirs et me faire rigoler un bon moment. Il m'a conseillé de laisser l'école que je dirigeais et de m'installer à la campagne pour consacrer plus de temps à ma production. Ce que je fis un an après son départ pour l'autre monde. Un des derniers voyages que j'ai faits à Baie-Saint-Paul et qui a été le plus marquant fut celui lors duquel Alice m'a demandé de recevoir tous ses amis au chalet de René Richard et de cuisiner pour eux. Je n'ai malheureusement pas de photos de ce souper pittoresque, car je n'ai pas osé les déranger et j'étais fort occupé aux casseroles.

À cette occasion, il y avait à cette table René Richard et Blanche, Jean Paul Lemieux et Madeleine, Gabrielle Roy et Marcel, Félix-Antoine Savard, Louise Gadbois et naturellement Alice Lemieux. Au fil du temps, j'ai eu l'occasion de rencontrer bien d'autres personnalités en compagnie d'Alice, que ce soit lors de salons du livre, deancements ou de vernissages, qui sont gravés dans ma mémoire.

Je retiens de ces amis un grand sentiment de fraternité, de respect et d'affection. À cette époque, j'enviais leur sérénité, la richesse et la profondeur de leurs échanges. Aujourd'hui, ayant le même âge qu'ils avaient lorsque je les ai connus, je constate que ma vie est remplie de ces belles amitiés sincères et profondes des gens qui m'entourent, d'autant plus que j'ai la chance de découvrir d'autres passionnés que je côtoie au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier.

Guy Lemieux - La Durantaye, le 26 avril 2014
www.guylemieuxpeintrelissier.com

Arthur Bélanger, sculpteur

par Charles-Henri Bélanger



Arthur Bélanger et Eugénie Ledoux avec leurs cinq enfants

Arthur Bélanger est né à Saint-Vallier le 30 avril 1887. Il a pour parents Frédéric-Arthur Bélanger, entrepreneur en menuiserie (1852-1932) et Mathilde Vézina (1861-1921). Il a sept sœurs et trois frères. Il est l'aîné des garçons. Frédéric-Arthur œuvrait principalement dans la finition intérieure des églises « qui se multipliaient à cette époque ».

À mesure qu'Arthur, le fils aîné, devenait plus habile dans le maniement du marteau et des tournevis, son père l'amenait avec lui à son lieu de travail durant les vacances et lui confiait de menus travaux. Voyant la fascination de son fils pour les sculptures qui servaient ici et là à l'ornementation, il lui proposa de devenir sculpteur. À la fin de son cours élémentaire, à quatorze ans, Arthur devint apprenti sculpteur. De 1901 à 1906, il se familiarisera avec les techniques de sculpture. Son maître sera Joseph Arthur Lamarre, fils de François-Xavier Lamarre, pilote et de Sara Catellier. On le disait sculpteur sur bois, statuaire et artisan en immobilier.

En 1899, Joseph-Arthur Lamarre avait quitté Montréal. Il avait sans doute appris qu'en 1900, on commencerait la construction de la deuxième église de Saint-Vallier et que, dans sa paroisse natale, il y aurait du travail à la mesure de ses compétences. Au cours des années 1901-1906, Lamarre a eu son atelier à L'Islet. De nombreuses pièces d'ornementation de la 2^e église de Saint-Vallier auront été réalisées à L'Islet. La plus grande part de ses connaissances, Lamarre les avait d'abord acquises à l'atelier de Laurent Moisan qui, à son tour, avait fait l'apprentissage de l'ébénisterie

et de la sculpture chez William Drum, fabricant de mobilier à Québec. Disons aussi que Lamarre avait beaucoup appris en fréquentant des ateliers de sculpture situés à Montréal.

Avec comme guide le sculpteur Lamarre, Arthur Bélanger apprendra progressivement à sculpter maîtres-autels, autels latéraux, chemins de croix, chaires, stalles, balustrades, bancs, crucifix, statues, etc. Arthur créera donc pour son église paroissiale de nombreuses œuvres, qui seront malheureusement détruites par un incendie le dimanche du 25 janvier 1931, le jour de ma fête, le jour où j'ai eu un an.

Le maître et son apprenti avaient des liens de parenté. La grand-mère maternelle de Lamarre, Angèle Bélanger et le grand-père paternel d'Arthur Bélanger, Gabriel Bélanger, étaient cousins germains. Ajoutons que 18 années séparaient le maître et son apprenti: Joseph-Arthur Lamarre étant né à Saint-Vallier le 10 juillet 1869 et Arthur Bélanger, né aussi à Saint-Vallier le 30 avril 1887.

À la fin de sa première année de pratique, le maître Lamarre dit à son apprenti : « Bélanger, toi, tu vas faire un sculpteur! ». Arthur en éprouva un immense bonheur. Pourtant, les cinq années d'apprentissage étaient loin d'être matériellement enrichissantes. Les deux premières années, sans salaire et les trois autres, à « salaire minime » qu'on dirait aujourd'hui apparentées à du bénévolat. Pendant cinq ans (1901-1906), Joseph-Arthur



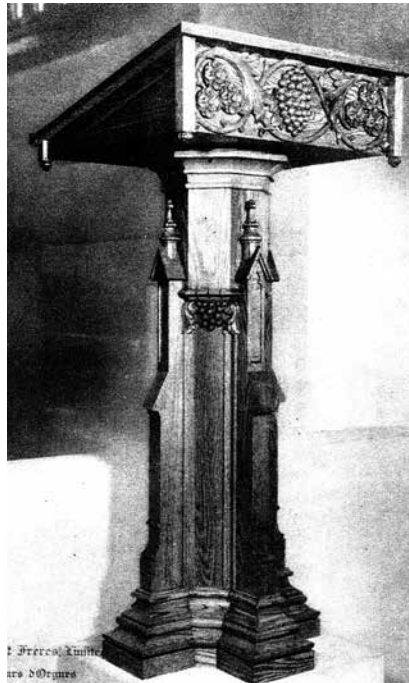
Arthur Bélanger chez Casavant Frères vers 1940. Ph. Casavant Frères



Deuxième église de Saint-Vallier dont la construction a débuté en 1900. Les sculptures de la décoration intérieure ont été réalisées par Arthur Lamarre. Le feu détruisit complètement l'église en 1931. Ph. Archives de l'auteur



Les fonts baptismaux.
Ph Maryse Germain, 1999



Le lutrin, Knox and Kensington Presbyterian Church, Grand Boulevard, Montréal, 1949.
Ph. Casavant Frères

Lamarre et Arthur Bélanger travailleront ensemble. Plusieurs sculptures de cette deuxième église auront aussi été sculptées par Arthur Bélanger, pour son église paroissiale de Saint-Vallier.

Dès 1906, à la fin de ses cinq années d'apprentissage, Arthur Bélanger se vit offrir un emploi comme sculpteur, à Saint-Hyacinthe, à la firme Paquet & Godbout qui se spécialisait surtout dans la construction d'églises. Au moment de son départ pour Saint-Hyacinthe, sa mère, Mathilda Vézina, inquiète de voir partir son grand fils aîné, lui confia une toute petite statue de la vierge, dans un étui « un pouce de haut », en guise de protection. Il faut croire que ce don a impressionné Arthur, car cette minuscule statue, il la porta

sur lui jusqu'à la toute fin de sa vie. À Saint-Hyacinthe, Arthur fit sans doute bonne impression. Une dame qui s'occupait de pensionnaires, « comme par hasard », organisa une petite soirée où seraient présentes « toutes les demoiselles Ledoux ». Elles étaient trois. On dit qu'Eugénie Ledoux trouva qu'Arthur était beau. Arthur Bélanger et Eugénie Ledoux se sont épousés en la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, le lundi, 23 novembre 1908. Neuf enfants sont nés de leur union dont cinq survécurent (un fils, quatre filles). « Du fils et de deux filles naîtront huit petits-enfants (cinq garçons et trois filles) ». Arthur héritera de la maison à deux logements de ses beaux parents. Il en fera un seul grand logement et lui ajoutera une rallonge. Dans la cour, à l'arrière de sa maison, il se construira un atelier de sculpture. Les sculptures qui en sortiront orneront pour la plupart sa demeure et celles de ses enfants.

Arthur Bélanger était un homme de famille et un sculpteur né. Deux choses comptaient pour lui dans la vie: sa famille et son art. On se souvient qu'au cours de sa pratique chez Paquet & Godbout, Ernest Chartier, en très bons termes avec la firme Casavant et admirateur des sculptures d'Arthur Bélanger, disait à celui-ci : « Le jour où tu voudras venir travailler chez Casavant, tu seras le bienvenu. En 1937, sur la recommandation de ce monsieur Ernest Chartier, Arthur Bélanger passa à l'emploi de la firme Casavant Frères qui organisait petit à petit son département de boiseries d'églises et d'édifices publics. À partir du moment choisi par la firme Paquet et Godbout pour changer de vocation et s'adonner exclusivement à la production de portes et fenêtres, elle n'eut plus besoin d'un sculpteur. À ce moment-là, Arthur Bélanger fut accueilli chez Casavant. Sur une photo du personnel de Casavant, j'ai déjà compté 89 employés. En somme, si on additionne les 5 années comme apprenti à Saint-Vallier, les 31 années chez Paquet & Godbout et les 21 années chez Casavant & frères, on obtient 57 années de travail très assidu, 57 années bien remplies à l'épanouissement du « bel art ».

Source: *Bélanger Andrée, Arthur Bélanger, Sculpteur sur bois (1887-1958)*



La ferme au toit rouge et aux silos blancs, à l'arrière-plan, est là où ont vécu les personnages à l'origine de la légende des vieux fusils. C'est là, au 4^e chemin de rang de la seigneurie Saint-Michel (maintenant rue du Piémont à La Durantaye) que vécurent les excommuniés de la paroisse Saint-Michel. Photo prise le 22 juin 2011.

La légende des vieux fusils

Photo et texte : Paul St-Arnaud

La légende des vieux fusils concerne cinq paroissiens de Bellechasse, membres des familles Cadrin et Racine, qui avec des dizaines d'autres prirent les armes contre la Couronne britannique. Lord Dorchester (Guy Carleton) venu remplacer le général James Murray était alors gouverneur de la Province de Québec. Elle provient d'un événement survenu en 1775 dans l'église de la paroisse Saint-Michel, 15 ans après la Conquête, au moment où l'armée du Congrès américain envahit le Québec dans le but d'en faire la 14^e colonie des États-Unis d'Amérique. Afin d'éviter que les Canadiens de la vallée du Saint-Laurent, appelés Québécois par Londres, ne soient tentés par l'aventure américaine, Sa Majesté britannique Georges III avait donné force de loi au Québec Act en juin 1774. En échange il exigea du clergé, de l'élite québécoise et du peuple, un serment d'allégeance à l'Angleterre. Cette constitution est désastreuse pour les Anglo-Saxons du Québec, qui depuis la Conquête voudraient bien imposer leur culture aux Canadiens. Elle l'est également pour les Anglo-Saxons de la côte Atlantique qui veulent ravir l'Amérique du Nord à l'Angleterre. En contrepartie, l'Acte de Québec est très avantageux pour les Canadiens devenus Québécois. Il abolit le serment du Test qui depuis 1763 obligeait les catholiques qui voulaient travailler dans la fonction publique à renoncer à plusieurs dogmes de leur religion auxquels les protestants ne croient pas : l'infaillibilité du Pape, la virginité de Marie, mère de Jésus, et la transsubstantiation ou présence réelle du Christ dans le pain et le vin consacrés. Il redonne aux Québécois le libre exercice de

la religion catholique et à l'Église le droit de percevoir la dîme. Les lois civiles françaises sont rétablies et le régime seigneurial est maintenu. L'usage de la langue française est autorisé et le territoire du Québec agrandi pour inclure la région des Grands Lacs. L'ancien Canada n'existe plus. Il est remplacé par la Province de Québec créée en 1763 et maintenue jusqu'en 1791 quand, à la demande des loyalistes qui ne veulent pas se mêler aux Québécois, deux canadas sont créés : celui des Anciens Canadiens ou Québécois installés en seigneurie dans la vallée du Saint-Laurent (Bas-Canada) qu'on rebaptisera Canadiens français et celui des immigrants Anglo-Saxons nouvellement installés en canton dans la région des Grands Lacs (Haut-Canada) qu'on appellera Canadiens Anglais.

Bien que stratégique, l'Acte de Québec est donc généreux pour les Canadiens d'origine puisqu'il consolide les bases de la nation québécoise. Toutefois, certains citoyens se méfient. Ils n'ont aucune confiance en la parole du gouverneur anglais. Restés amers après avoir vu lors de la Conquête les armées de Wolfe détruire la ville de Québec et incendier la Côte-du-Sud lors de la conquête 16 ans plus tôt, ils voient dans l'occupation américaine l'occasion de renverser le gouvernement britannique du Québec. De Kamouraska à Beaumont, la Côte-du-Sud est alors le théâtre d'une guerre civile. Pères contre fils, frères contre frères : 170 se joignent à la milice probritannique, dirigée par le seigneur de Beaujeu de l'île aux Grues, contre 150 habitants qui se joignent à la milice proaméricaine. Cinq de ces



Les Vieux Fusils. Huile 16po x 20po. 1998 - À l'heure où le passé et le présent se confondent au cœur de la nuit bleue, ils veillent sur leur village, dans l'espoir qu'un jour, une nuit, les âmes engourdies des villageois entendent la voix des vieux fusils, ceux qui refusent de se rendre.

150 miliciens refusent de capituler et de se départir de leur mousquet français. Ils seront excommuniés par monseigneur Briand, septième évêque de Québec, pour avoir manifesté publiquement leur désaccord avec l'Église qui prônait la neutralité c'est-à-dire la collaboration avec l'armée anglaise du gouverneur Carleton. Le pouvoir venant de Dieu on lui devait respect, mais les insurgés ne l'entendaient pas ainsi. «C'est assez longtemps

prêché pour les Anglais», crièrent-ils en pleine messe dominicale au prédicateur jésuite Lefranc invité pour la circonstance à prêcher l'obéissance à l'Angleterre. « Parlez-nous du Bon Dieu », clamèrent-ils. On est en octobre 1775, un an avant la déclaration d'indépendance américaine. Chassés de la communauté, les 5 résistants vécurent reclus au fin fond de la seigneurie. À leur mort, ils furent enterrés là où ils avaient passé le reste de leur vie, dans un champ du quatrième rang de Saint-Michel, propriété des Cadrin. Cette terre (voir photo) est aujourd'hui située sur le territoire d'une ferme, non loin d'une grange octogonale, à la limite est de la rue principale (rue Piémont) du village de La Durantaye. Les ossements furent exhumés en 1880 et inhumés dans le cimetière de Saint-Michel à l'endroit réservé aux enfants morts sans baptême.

Depuis, certains ont assuré avoir vu les corps sortir de leur tombe et errer dans la nuit. Encore aujourd'hui, par les soirs de brume et de pleine lune, on peut voir les cinq excommuniés, ou plutôt leurs fantômes, se promener autour de l'église avec leurs vieux fusils français (mousquets) sur l'épaule. Cette légende devait fournir à Louis Fréchette le sujet d'un long poème intitulé Les excommuniés, qui fut publié en 1887 dans La légende d'un peuple. Le texte situe l'action à la Conquête (1759) et non à l'Occupation américaine (1775), mais une phrase extraite du poème résume bien la motivation profonde des révoltés de la paroisse Saint-Michel.

« Eh bien soit! nous serons Français malgré la France! »

Une œuvre de Françoise Pascale, publiée dans Légendes...le long du Saint-Laurent aux éditions HENRI RIVARD en 1999, illustre bien la légende des vieux fusils de Saint-Michel.

Les écoles de rang en Bellechasse Invitation à tous les mordus de l'histoire du système scolaire

par Jean-Claude Tardif

Un nouveau membre du conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse, Robert Tessier projette d'entreprendre des recherches sur les écoles de rang en Bellechasse. Les écoles qui ont été construites, celles qui restent, les commissions scolaires qui en étaient responsables, les inspecteurs d'écoles, les enseignantes (généralement des femmes) et leurs conditions de travail, les élèves et leur quotidien, bref tout ce qui touche cette réalité encore présente dans notre imaginaire, du moins par ce qui nous en a été rapporté, tout cela ferait partie d'un éventuel projet de publication.

La SHB et Au fil des ans vous invitent à prendre la balle au bond et à réagir, fouiller dans votre mémoire, nous mettre sur des pistes, identifier des écoles que vous connaissez, mais surtout des personnes qui pourraient servir d'informatrices et apporter leur témoignage. Voilà ce que nous attendons de vous. Avez-vous le goût de contribuer? Cette page d'histoire mérite d'être écrite. Vous pouvez faire la différence.

Des plantes utiles et des remèdes traditionnels

par Alain Asselin

Il fut un temps pas si loin de nous où les gens ont dû faire preuve d'invention, comme pour soigner les maladies courantes et infections diverses. Les femmes se sont spécialisées dans la cueillette et la transformation des herbes médicinales et transmettaient leurs secrets à leurs descendantes. Dans l'article ci-après, Pierre Asselin rapporte des informations sur le sujet, recueillies auprès de mesdames Aimé Dubé et Cyrille Tanguay et monsieur Adrien Breton.

Ces informations ont été recueillies entre 1968 et 1972 à La Durantaye. Mesdames Dubé et Tanguay, toutes deux veuves à l'époque, ont été ménagères et accompagnatrices chez Edgar Marquis après le décès de son épouse. M. Breton habitait aussi à La Durantaye. Il n'a pas de lien de parenté rapproché avec la famille de Philippe Breton.

Informations de madame Aimé Dubé

Madame Dubé, qui a toujours porté le nom de son mari, a indiqué que ses sources d'informations provenaient surtout de son cousin Harjémie Landry, qui vivait au troisième rang à Cap-Saint-Ignace. Il est mort apparemment à 95 ans et il ne se soignait presque pas. Il était soigneur et "charlatan", car il arrêta le feu et le sang. Il a guéri un très gros mal d'oreilles de madame Dubé en lui demandant de se mettre les mains dans le dos et en lui enveloppant quelque chose autour de son pouce. Il lui a demandé de brûler cet objet et le mal d'oreilles est disparu.

Madame Dubé rapporte que son cousin a guéri madame Vézina d'une gangrène au bras. Les médecins disaient à cette personne de se faire couper le bras. Le cousin Landry était "joueur de tours". Il aimait faire croire au curé que sa femme était à "l'article de la mort". Harjémie Landry a eu un fils, Achille, qui demeurait voisin de monsieur Wilbrod Lord au Cap Saint-Ignace.

Une autre source d'informations pour madame Dubé a été madame Camille Gagné, une "soigneuse" et surtout une « ramancheuse ». Elle demeurait au quai à Cap-Saint-Ignace. La mère de madame Gagné, madame Langlois, lui avait enseigné les usages des tisanes.

1. Queue de renard (*Equisetum* sp.). On peut prendre une tisane, mais pas trop forte.
2. Tripe de roche (*Polypodium virginianum*). Tisane bonne pour la vessie, la prostate et les reins.

3. Buis (*Taxus canadensis*). Tisane en mélange avec le genévrier (*Juniperus communis*). Tisane pour les rhumatismes. Bain de pieds dans le liquide tiède. Recette obtenue de madame Gagné.
4. Épinette blanche (*Picea glauca*). On gratte le gris et le vert sur les branches. On fait des petites "éclisses" et on les mâche en avalant le jus pour guérir le scorbut. On peut aussi en faire un thé pas trop bouillant.
5. Sapin (*Abies balsamea*). Gomme bonne pour faire "aboutir" des clous et des boutons. La gomme des pins (*Pinus* sp.) les brûle.
6. Mélèze (*Larix laricina*). Une tisane faible est bonne pour l'estomac. On peut l'appliquer sur toutes les plaies et même les "gangrènes". C'est un excellent remède.
7. Pruche (*Tsuga canadensis*). Tisane faible avec l'écorce et applications sur les plaies. Tisane faible à prendre deux à trois fois par jour dans un verre à vin. Madame Dubé a trouvé une vieille recette de sirop de pruche écrite aux environs de 1860 par un vieux cousin.

On utilise un pied de long par une largeur de main d'écorce de pruche. Hacher finement. Mettre dans une pinte d'eau. Ajouter un carton de clous de girofle et de cannelle et une cuillerée de sucre (ou plus au goût). Bouillir et réduire de moitié. Couler (tamiser ou filtrer) et prendre un verre avant chaque repas. Ce sirop est bon pour purifier et renforcer.

8. Ail (*Allium* sp.). Hacher fin de l'ail. Ajouter du blanc d'œuf, du savon du pays et de l'étoupe. Excellent pour les rhumatismes. Cette recette a guéri la mère de madame Dubé pour une jointure de pied malade.
9. Thé des bois (*Gaultheria procumbens*). Tisane pour frictionner contre l'arthrite et les rhumatismes.
10. Herbe à chats (*Nepeta Cataria*). Excellente tisane contre les maux de ventre.
11. Plantain (*Plantago major*). Bon pour enlever le pus.
12. Gentiane (*Gentiana* sp.). Tonique
13. Sureau blanc (*Sambucus canadensis*). Tisane avec les fleurs pas trop avancées et séchées. Excellent purgatif.

14. Pimbina (*Viburnum edule*). La gelée des fruits est excellente pour les maux de la bouche ainsi que pour la grippe.
15. Chichorée (*Cichorium Intybus*). Pour remplacer le café.
16. Toques (*Arctium sp.*). Les feuilles sur le front et la nuque, aux coudes et aux poignets sont excellentes contre les violents maux de tête et aussi bonnes contre les rhumatismes et l'arthrite.
17. Millefeuille (*Achillea millefolium*). Tisane avec "la tête de la plante". Excellente pour faire baisser la température.
18. Verge d'or (*Solidago sp.*). Tisane bonne pour guérir les pleurésies.
19. Noisetier (*Corylus cornuta*). Pour les sourciers, on doit utiliser une branche droite de 1,5 à 2 pieds de longueur. La branche courbera en présence d'eau.
20. Aulne (*Alnus sp.*). Remède contre la jaunisse et on en fait une teinture jaune.
21. Tremble (*Populus tremuloides*). Tisane à faible dose pour chasser les vers intestinaux.
22. Sarrasin (*Fagopyrum esculentum*). Graines moulues (farine) excellentes pour les galettes, les "tire-liches".
23. Petits cochons (*Sarracenia purpurea*). Tisane contre les maux de ventre.
24. Sanguinaire (*Sanguinaria canadensis*). Il y en a une sorte pour les femmes et une sorte pour les hommes.
25. Senelliers (*Crataegus sp.*). Senelles bonnes à manger après une gelée. Les racines pourraient servir à faire une tisane.
26. Bois à sept écorces (*Physocarpus opulifolius*). Bonne tisane pour une utilisation dont madame Dubé ne se souvient pas.
27. Spirée (*Spiraea latifolia*). Avec les fleurs séchées, on fait du thé. Comme pour le bois à sept écorces, madame Dubé ignore pourquoi la tisane de spirée est utilisée.
28. Fraisier (*Fragaria sp.*). Infuser les racines séchées en mélangeant du chiendent. Un excellent mélange pour les troubles de la vessie.
29. Cormier (*Sorbus americana*). On mélange du cormier avec du whisky et du poivre rouge pour guérir le "mal des cornes" des animaux. On met cette préparation dans les oreilles. Ce mal des cornes survient lorsque les cornes des

animaux deviennent froides et les animaux agitent beaucoup la tête.

30. Bois de plomb (*Dirca palustris*). La tisane est un excellent purgatif.
31. Vinaigrier (*Rhus typhina*). Excellent vin pour le rhume fait avec les "cotons rouges".
32. Anis sauvage (*Aralia racemosa*). La tisane faite à partir des graines est bonne contre les maux de ventre et d'estomac, surtout pour les bébés et les femmes. Cette tisane est aussi bonne pour "faire décoller les règles".
33. Avec les mêmes graines séchées et moulues, on fait d'excellentes galettes et on peut aussi ajouter ces graines moulues à une pâte à gâteau.
34. Patate (*Solanum tuberosum*). Pour faire disparaître les verrues, on frotte avec une patate non germée et on jette la patate sans regarder.

Remède non végétal

Des fils d'araignées « un bon paquet » pour arrêter une hémorragie de femme. La mère de madame Dubé a été guérie par la recette de son cousin Harjémie.

Informations de madame Cyrille Tanguay

1. Chicorée (*Cichorium Intybus*). Avec les racines séchées et moulues, c'est une excellente tisane pour le foie.
2. Aulne (*Alnus sp.*). Tisane avec les feuilles est excellente pour le foie. Madame Tanguay a elle-même été guérie avec cette tisane de feuilles d'aulne.

Informations d'Adrien Breton ("Godien")

1. 1. Herbe à dindes (*Achillea millefolium*). Ébouillanter le "coton". Monsieur Breton a lui-même utilisé cette tisane à l'hôpital. Il faisait venir cette tisane dans des bouteilles de "Pepsi". Ça guérit la fièvre.
2. Monsieur Breton utilise aussi la tisane aux sept écorces. Voir le numéro 26 des informations de madame Dubé.
3. Ciboulette (*Allium sp.*). Pour le foie, il utilise la ciboulette appelée "brûlette".
4. Épinette rouge (*Picea sp.* ou *Larix laricina*). Tisane contre les hémorragies.

Remèdes non végétaux

1. Saumure de lard. Contre les boutons sur la peau.
2. Huile de pied de boeuf. Aussi contre les boutons sur la peau.

Photos anciennes - Les reconnaissez-vous ?

par Jean-Claude Tardif

La plus belle surprise pour un passionné d'histoire et d'ethnologie traditionnelle est de rencontrer une informatrice ou un informateur qui lui dépose un lot de photographies anciennes. C'est ce qui m'est arrivé lorsque Marie-France Deshaies de Beaumont m'a apporté des photos d'archives familiales.

Bien sûr, comme c'était l'habitude à l'époque (et encore aujourd'hui, malgré les nouvelles technologies), la vaste majorité de ces photos ne sont pas identifiées; pas de nom, pas de lieu, pas de date. Mais je vous dirais que c'est là que le plaisir commence. Le défi consiste, dans un premier temps, à interpréter ces photos à partir des indices qu'elles nous fournissent : la couleur jaunâtre ou sépia du papier, les chapeaux, le costume des personnages, leur coiffure, les objets familiers, le mobilier de maison, les bâtiments en arrière-plan, les automobiles, etc. Suprême curiosité, on trouve parfois une note à l'endos, un nom, un lieu ou une date. Et, dissimulées à travers le lot, des cartes postales personnelles et des correspondances. Et là, c'est tout le lot qui prend vie.

Dans le lot fourni par madame Deshaies, j'ai noté suffisamment de tels détails pour arriver à formuler une hypothèse. Hypothèse que j'ai été amené à lui faire valider, au meilleur de sa connaissance. Il s'agit, selon toute vraisemblance des ancêtres de son conjoint, les Roy de Saint-Raphaël. Parce que c'est le nom de famille qui est le plus souvent cité au verso des photos. Selon les informations disponibles, il s'agirait d'un dénommé Patrick Roy qui aurait quitté le reste de sa famille pour aller travailler en Abitibi aux alentours de 1913¹. Il ne faut pas oublier que ce fut la grande époque de la colonisation de cette région. Dans notre région, les terres étaient complètement occupées et les familles, nombreuses. D'ailleurs on a retrouvé un faire-part invitant famille et amis à célébrer les noces d'or de ce couple à Barraute, en Abitibi, le dimanche 31 août 1958. Ce qui signifie qu'ils se seraient mariés en 1908 et qu'ils y ont passé leur vie. Les autres noms qu'on retrouve sont les suivants : Arbour (Théophile), Beaulieu (Irène), Bourgeois (Paul-Émile), Chalifour (Delphis), Frenette

(Albert, Claude, Gérard), Gilbert (Louis), Godbout (Angéline, Zoé), Grenier (France), Guillemette (Joseph), Hamel (Charles), Laprise (Richard), Larouche (prénom inconnu), Leclerc (Graziela), Marleau (Aurore et Lévis), Nadeau (Joseph), Pichette (Claude), Tanguay (Adrienne, Alexine, Alice, Émile, Éva, Lina, Théophile), Théberge (Jean-Yves, Louis) et Thibault (Raoul).

Ce sont sans doute des témoins de l'époque de la crise économique (1929-1939). Comme des milliers de Canadiens-français, certains membres de cette famille ont probablement été appelés à émigrer vers les États-Unis pour se trouver un emploi dans les manufactures et d'autres vers l'Abitibi pour se trouver un emploi dans les chantiers abitibiens. Aux « États », comme on le disait à l'époque, on trouve dans la correspondance et sur les photos les noms des villes suivantes : Woodsocket (Maine), Fall River (Maine), Waterbury (Connecticut), Lowell (Massachusetts). En Abitibi, on retrouve presque exclusivement Natagan River devenu plus tard Barraute², mais aussi Malartic, Val-d'Or, Senneterre, Amos, La Sarre. Ajoutons Kapuskasing qui se situe en Ontario puisqu'on se retrouve à la limite des deux provinces.

En Bellechasse, outre St-Raphaël, on trouve les noms de St-Vallier, Armagh et St-Gervais.

Les thèmes des photographies sont assez constants : les mariages, les fêtes de famille, les couples, les enfants, le travail, les loisirs, les maisons, les automobiles, les camions. Deux thèmes ressortent de façon particulière : le travail dans les chantiers en Abitibi et les décès. On le voit par les photos, mais surtout les cartes mortuaires. C'est étonnant toute l'information qu'elles recèlent. Et il y en a plusieurs dans le lot de madame Deshaies. Par exemple, à l'endos d'une photo regroupant quatre bons vivants prenant une bière à l'extérieur au printemps, on trouve le nom d'un photographe : « Paul-Émile Bourgeois, photographe, Barraute ». Sur une autre on peut lire les prénoms des deux personnes âgées, assises dans la neige avec leur canne : « Bernard et Maurice B. au creux de la chaux ». Il est possible que l'auteur ait voulu

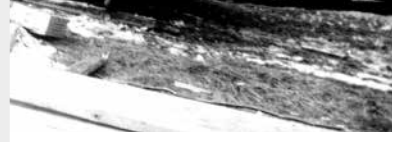
1. La carte postale la plus ancienne, adressée à l'intention de Patrick et signée par Jos Roy et Alice, est datée de 1913. Dans la correspondance en provenance ou à destination des Roy, on retrouve les prénoms suivants : Adélarde, Alma, Clovis, Delphis, Georges-Aimée, Mathilde, Oscar, Paul, Rosaire.
2. Voici une information intéressante à propos de Barraute trouvée dans le site Mémoire du Québec. [www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Barraute...Arrivée en 1917 d'une vingtaine de familles et ouverture d'un bureau de poste sous le nom de Natagan River. 1918 Fondation de la mission Saint-Jacques \(12 février\).](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Barraute...Arrivée en 1917 d'une vingtaine de familles et ouverture d'un bureau de poste sous le nom de Natagan River. 1918 Fondation de la mission Saint-Jacques (12 février).)

comparer la neige à de la chaux blanche. Comme il s'agit de photos très anciennes (centenaires), les témoins qui pourraient nous aider à les identifier sont rares ou décédés. J'invite donc les lecteurs d'Au fil des ans, à contribuer à leur identification. Nous avons numérisé un certain nombre de ces photos en vous fournissant les détails à notre disposition et nous vous demandons de compléter ces informations à partir de vos connaissances ou en recourant à des informateurs plus âgés. Les familles Roy sont les plus interpellées, mais également les autres dont le nom apparaît dans le présent article. L'objectif « caché », si on peut dire, est de faire revivre cette époque et éventuellement amener quelques-uns d'entre vous à me fournir des notes sur l'exode des Bellechassois ou même un texte à partir des témoignages déjà entendus de la part des anciens.

Or, quelle ne fut pas ma surprise, lors du dernier Salon du livre de Québec, de découvrir un nouveau livre chez Septentrion, signé par Raymonde Beaudoin,

intitulé La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune. Je feuillette le contenu, les chapitres, les photos anciennes et me voilà plongé complètement dans l'univers des photos de la famille Roy. Non pas qu'il y soit question des Roy ou de l'Abitibi. Car les informateurs de madame Beaudoin sont des gens de la Mauricie, Joliette et Lanaudière qui travaillent dans les chantiers de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Saint-Michel-des-Saints, Saint-Jean-de-Matha et qui font la drave dans les rapides de la Matawin. Mais les camps de bûcherons, les voitures à cheval, l'habillement des bûcherons ressemblent particulièrement à ce qu'on retrouve sur les photos de madame Deshaies.

Je vous laisse donc apprécier ces photos anciennes et, si vous voulez me faire plaisir, ajoutez vos témoignages ou ceux de vos proches pour enrichir notre mémoire de cette époque épique. Et pourquoi pas écrire un texte sur l'histoire de vos ancêtres qui ont vécu dans les chantiers ou ont émigré avec leur famille vers l'Abitibi.





Le Fonds Claude Lachance déposé à l'Assemblée nationale

par Jean-Claude Tardif

Dans le Bulletin de la Bibliothèque de L'Assemblée nationale¹, on apprend que Claude Lachance, membre de la Société historique de Bellechasse, a transmis son fonds de photographies (P37) à l'Assemblée nationale en mai 2011. Député péquiste de Bellechasse de 1981 à 1985 et de 1994 à 2003, Claude Lachance est reconnu pour avoir capté des milliers de photographies lors des activités auxquelles il participait.

Or, peu de photographes ont été autorisés à assister aux travaux parlementaires, ce que Claude Lachance a été amené à faire, justement en raison de son statut de député. « Près de la moitié des photographies du Fonds, écrit Marise Falardeau, démontrent l'engagement du député envers ses commettants et la diversité des activités auxquelles il participe dans sa région : remises de subventions, inaugurations, visites chez les citoyens et fêtes de villages. Autant de photos qui prouvent à quel point le travail du député se prolonge la fin de semaine ». C'est une fierté pour la Société historique et pour toute la communauté de Bellechasse de compter dans ses rangs un tel personnage.

On peut consulter la page consacrée à Claude Lachance sur le site de l'Assemblée nationale qui nous donne sa biographie, ses interventions, ses conférences de presse : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/lachance-claude-3843/biographie.html>

Voici les éléments de biographie qu'on y trouve.

Né à Saint-Nazaire-de-Dorchester, le 3 octobre 1945, fils de Léopold Lachance, garagiste, et de Cécile Turgeon. Fit ses études primaires dans sa paroisse natale de 1952 à 1959 et ses études secondaires et collégiales au Collège de Lévis de 1959 à 1967. Bachelier ès arts en 1967, licencié en lettres (histoire) en 1970 et diplômé de l'École normale supérieure de l'Université Laval en 1971. Titulaire d'un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation pour les niveaux secondaire et collégial.

Enseignant à Saint-Damien pour la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette de septembre 1970 à juin 1974. Secrétaire, puis président du conseil d'école, chef du Département des sciences

humaines et directeur adjoint de la Polyvalente Saint-Damien du 1^{er} juillet 1974 au 13 avril 1981.

Membre du conseil d'administration du Centre local de services communautaires de Lac-Échemin de février à juin 1975 et de mai 1977 à décembre 1979; président de ce conseil d'août 1978 à décembre 1979.

Maire de Saint-Nazaire-de-Dorchester de novembre 1973 à avril 1981. Préfet suppléant, de décembre 1977 à novembre 1979, puis préfet du comté de Dorchester de novembre 1979 à mai 1981. Élu député du Parti québécois dans Bellechasse en 1981. Président de la Commission du budget et de l'administration du 15 mars 1984 au 23 octobre 1985. Défait en 1985 et en 1989. Maire de Saint-Nazaire-de-Dorchester de mai 1987 à octobre 1993.

Directeur général adjoint de la Commission scolaire de l'Élan de 1986 à 1992 et directeur des écoles primaires de Saint-Damien et de Saint-Nazaire de 1986 à 1994. Président de la Société historique de Bellechasse de novembre 1986 à octobre 1987.

Réélu député du Parti québécois dans Bellechasse en 1994. Réélu en 1998. Whip adjoint du gouvernement du 19 juin 1996 au 11 avril 1997. Président de la Commission des transports et de l'environnement du 10 avril 1997 au 28 octobre 1998, puis du 4 mars 1999 au 12 mars 2002. Président de la Commission des institutions du 12 mars 2002 au 12 mars 2003. Défait en 2003.

De nouveau maire de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester le 14 octobre 2005. Préfet suppléant de la municipalité régionale de comté de Bellechasse de novembre 2005 à novembre 2007. Membre du conseil d'administration de Corporation Informatique Bellechasse à compter de mai 2006; président depuis septembre 2007.



Claude Lachance

1. Marise Falardeau, « Chroniques d'archives. Le Fonds Claude Lachance : un portrait inédit de la vie parlementaire », *Bulletin de la Bibliothèque de L'Assemblée nationale*, Vol 42 No 2, 2013, pp 28-30

Louis-Philippe Lacroix, natif de Saint-Charles et député des Îles-de-la-Madeleine de 1962 à 1976

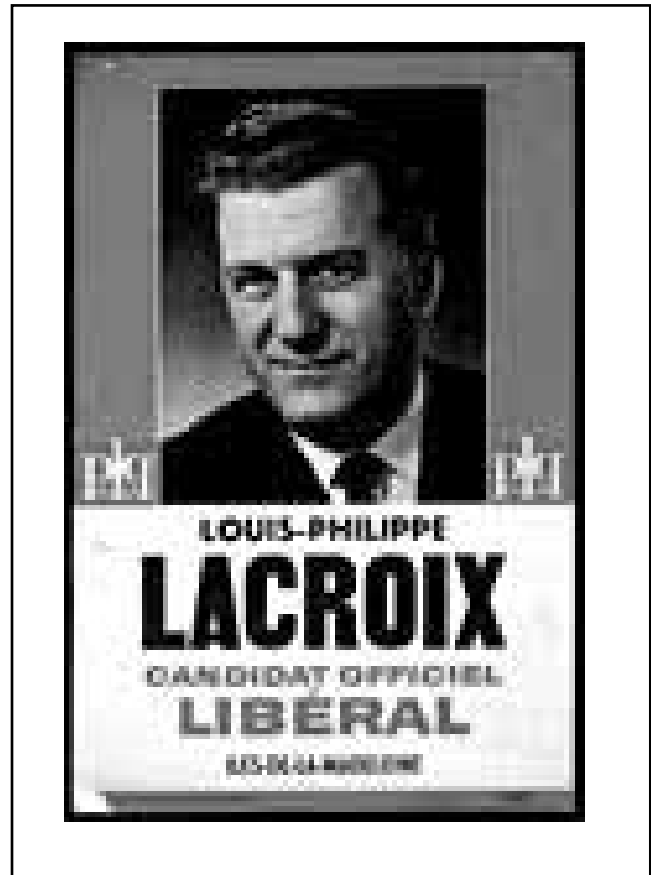
Louis-Philippe Lacroix naît à Saint-Charles-de-Bellechasse, le 1er février 1926. Il est le fils de Willie Lacroix, commis et marchand, et d'Anna Asselin. Il fait ses études à Saint-Charles. Le 29 octobre 1949, à Saint-Charles-de-Bellechasse, il épouse Lucille Fortin, fille d'Elzéar Fortin et D'Ange-Aimée Samson.

Louis-Philippe Lacroix travaille durant trois ans pour la Banque canadienne nationale à Plessisville, Saint-Anselme et Saint-Charles. De 1947 à 1957, il est secrétaire, trésorier et comptable en chef de quatre entreprises établies à Saint-Charles. De 1957 à 1960, il est comptable pour la compagnie des chantiers maritimes George T. Davie & Sons Ltd. et, de 1960 à 1962, pour une entreprise de construction d'habitations à Dorval.

En 1959, il est président de l'Association libérale du comté de Bellechasse et de 1958 à 1960, président régional de la Fédération libérale de la région des Alleghanys (Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata). Pendant un certain temps, il est membre du comité exécutif du Parti libéral. Il soumet sa candidature dans Bellechasse en 1959, afin de représenter le Parti libéral du Québec aux prochaines élections, mais est défait lors de l'assemblée d'investiture.

Il est élu député libéral dans Îles-de-la-Madeleine en 1962 et est réélu en 1966, en 1970 et en 1973. De 1967 à 1969, il occupe les fonctions d'assistant à M. Alcide Courcy, organisateur du Parti libéral pour les 35 circonscriptions de l'est du Québec. Louis-Philippe Lacroix occupe également la fonction d'assistant-whip en chef du Parti libéral et devient ensuite whip en chef, de mai 1970 à novembre 1976, président du caucus libéral de 1974 à 1976, et responsable des pêches maritimes et commerciales du Québec de septembre 1975 à novembre 1976.

Pendant sa députation, il siège sur plusieurs comités et commissions, dont le comité d'agriculture des députés provinciaux libéraux, la commission



Louis-Philippe Lacroix

de groupes ethniques du Parti libéral, le comité mixte pour développer le rapport Montambeault sur les traverses maritimes au Québec ainsi que la Commission permanente de l'industrie, du tourisme, du commerce, de la chasse et de la pêche.

Après sa défaite en novembre 1976, il devient représentant des ventes pour Bellechasse Transports. Il s'implique dans sa communauté en étant membre du Club de réforme, de la Chambre de commerce ainsi que du Club optimiste de Sainte-Foy et secrétaire de la Croix-Rouge du comté de Bellechasse. Louis-Philippe Lacroix décède à Québec, le 23 avril 2006, à l'âge de 80 ans et 2 mois. Il est inhumé au cimetière Saint-Charles-de-Bellechasse.

1. Ce texte est extrait du site de l'Assemblée nationale : <http://www.assnat.qc.ca/fr/bibliotheque/archives/index.html>

Les règlements d'autrefois dans les écoles

par Pierre Prévost

L'auteur, Jacques Doiron, a rapporté dans son ouvrage sur les écoles de rang au Québec (1979) une pleine page de règlements auxquels devaient se conformer les instituteurs, institutrices et élèves en 1882. Autres temps, autres mœurs. En voici la substance :

1- La durée des classes pour l'École-Modèle, depuis le premier de mai jusqu'au premier d'octobre, sera de six heures par jour; celle du matin commencera à 8 ½ heures et finira à 11 ½ heures, et celle de l'après-midi commencera à 1 heure et finira à 4 heures. Depuis le premier d'octobre jusqu'au premier de mai, il n'y aura que cinq heures et demie d'école par jour; celle du matin commencera à 8 ½ et finira à 11 1/2, celle de l'après-midi commencera à 1 heure et finira à 3 ½ heures.

La durée des classes, pour les Écoles Élémentaires, sera de 5 heures, en été comme en hiver. Le matin, l'école commencera à 9 heures et finira à 11 ½ heures, et celle de l'après-midi commencera à 1 heure et finira à 3 ½ heures.

Il est permis néanmoins aux Instituteurs et Institutrices de ne faire qu'une école en hiver, depuis 9 ½ A.M. jusqu'à 2 ½ P.M. pourvu qu'ils donnent un peu de repos aux écoliers le midi, et cela, pour la commodité des parents des enfants, et quand il fera mauvais temps.

2- Chaque école devra toujours commencer par le Veni Sancte et finir par le Sub tuum.

3- Le samedi de chaque semaine sera le jour de congé; mais s'il se trouvait une fête d'obligation dans la semaine, elle prendra la place du congé.

4- Les vacances seront depuis le jour de la Circoncision jusqu'à celui de l'Épiphanie inclusivement, et depuis le quinze août jusqu'au quinze septembre.

5- Il n'y aura pas d'école le mercredi des Cendres, le jour des Morts et celui du Sacré-

Cœur, le Jeudi et le Vendredi Saints, et pendant les exercices des Quarante-Heures.

6- Il est expressément défendu aux Instituteurs et Institutrices de donner des congés sans la permission des Commissaires d'école, et s'il leur est permis de la faire pour de graves raisons, ils seront tenus d'en tenir compte et de remettre ces jours d'école perdus, les jours de congé.

7- Il ne sera pas donné de noms ni surnoms aux écoliers et aux écolières pendant, ni hors de l'école.

8- Tout écolier ou écolière refusant d'obéir à son maître ou à sa maîtresse et de se soumettre à la punition qui lui aura été imposée, sera envoyé au Commissaire le plus près qui en décidera.

9- Il est expressément recommandé aux Instituteurs et Institutrices de voir à ce que leur chambre ou maison d'école soit tenue très proprement et bien aérés, et que les enfants soient aussi proprement et décentement vêtus.

10- Les Instituteurs et Institutrices devront nécessairement tenir un journal quotidien du nombre d'enfants qui fréquentent leur école et en envoyer une copie aux Commissaires d'école au moins quinze jours avant l'examen de chaque semestre.

11- Les examens auront lieu vers la fin de décembre et de juin de chaque année. Les Instituteurs et Institutrices doivent non seulement être prêts à rencontrer ces examens, mais à toute autre visite qu'il plaira aux Commissaires et aux visiteurs de faire durant toute l'année.

12- Les branches d'instruction que doivent enseigner les Instituteurs et Institutrices de cette Municipalité dans leur école respective sont la lecture française et latine, l'écriture, l'arithmétique, les éléments de la grammaire française, ceux de la géographie, l'art

épistolaire, de plus le catéchisme et les prières, tous les jours de la semaine, aux enfants qui se préparent à faire leur première communion dans l'année.

Il sera enseigné de plus dans l'École-Modèle, les grammaires française et anglaise par principes et d'une manière analytique, la géographie avec l'usage des cartes et des globes, les rudiments de l'histoire, ceux de l'art épistolaire, l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres en parties simples et doubles, et le calcul mental.

13- Les Instituteurs et Institutrices doivent être l'exemple de l'arrondissement où ils font l'école, par leur modestie, leur décence, leur réserve dans leurs paroles et actions, et par leur assiduité à fréquenter les sacrements.

14- Ils doivent s'efforcer de gagner l'estime des parents des enfants dont ils sont chargés, et vivre en bonne intelligence avec les gens de l'arrondissement.

15- Ils doivent s'appliquer à connaître le caractère de chaque enfant, afin d'employer au besoin la sévérité aussi souvent que le demande leur caractère respectif.

16- Ne jamais punir les enfants sans être bien assurés qu'ils le méritent, car quand ils savent se faire aimer des enfants, ils peuvent toujours leur faire faire ce qu'ils désirent.

17- Faire garder le silence et tenir le bon ordre pendant l'école, sans quoi ils ne réussiront pas à les instruire avec avantage, et ne point les laisser sortir plus d'un à la fois pendant l'école.

18- Tâcher de donner de l'émulation aux

enfants en leur donnant chaque semaine des places suivant leur mérite, mais sans préférence; il serait bon de tenir une liste des fautes et des progrès des enfants pendant la semaine.

19- Faire attention que les enfants, en lisant, gardent un ton naturel, qu'ils articulent bien les mots; les faire répéter jusqu'à ce qu'ils prononcent bien, les faire arrêter aux points et aux virgules.

20- Porter attention à ce que les petits garçons ne chicanent point les petites filles avant ou après l'école, et faire sortir ces dernières avant les petits garçons.

21- Punir sévèrement les mauvaises paroles, les jurements, et les mauvaises actions contre la pureté.

22- Inspirer aux enfants les bons sentiments de piété, la bonne tenue dans l'église, le respect envers leurs parents, la politesse et l'honnêteté.

23- S'assurer si ceux qui ont fait leur première communion soient assidus à aller à confesse.

24- Punir sévèrement ceux qui rapporteront ce qui se passe à l'école ou chez leurs parents.

25- Aucun parent ne devra aller porter des plaintes aux Instituteurs et aux Institutrices, pendant les écoles ou en aucun autre temps, en présence des enfants.

26- Chaque école aura une copie imprimée du présent règlement auquel il sera référé au besoin.

FAIT et IMPOSÉ sous notre seing, ce jourd'hui, le 2 janvier 1875.

Message aux familles Audet dit Lapointe

Michelle Audet, originaire de St-Gervais. J'ai une grande nouvelle pour tous les membres Audet dit Lapointe. Le dictionnaire généalogique des familles Audet et Lapointe 2013 est maintenant disponible.

Vous êtes priés de contacter Gaston Audet-Lapointe au numéro de téléphone 819-583-2050 ou par courriel à l'adresse suivante : genealogie@audetditlapointe.ca. Tous les bénévoles de l'ADFAL vous remercient de votre intérêt.



Le conseil d'administration de la Société du patrimoine posant derrière le meuble restauré

Première assemblée générale annuelle de la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon

par François Bourgault

Le dimanche 23 février avait lieu l'assemblée générale de la Société du patrimoine. Plus d'une quarantaine de personnes y ont participé. On y présenta une rétrospective en images des réalisations depuis la fondation de la société en octobre 2012, et les projets pour 2013-2014. Parmi ceux-ci, « l'histoire des rangs » veut faire connaître l'occupation du territoire de notre municipalité à une certaine époque. Sa réalisation dépend d'une subvention à être octroyée dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Le but est de susciter l'installation de nouvelles familles sur les rangs aujourd'hui moins occupés. Un circuit patrimonial innovateur serait également mis sur pied afin de montrer les plus beaux coins de Standon et les opportunités qui s'offrent aux nouveaux résidents.

Le circuit patrimonial au cœur du village, le musée, la recherche du premier propriétaire terrien, le symposium artistique patrimonial et ses activités seront maintenus. De plus, la Société du patrimoine profitera de toutes les occasions qui se présenteront pour mettre en valeur le patrimoine, l'histoire et les paysages de Saint-Léon-de-Standon.

Le nouveau conseil d'administration de la Société du Patrimoine se compose maintenant de

Françoise Bourgault, coprésidente, Lyne Carrier, coprésidente, Pascale Navennec trésorière, Francine Guillemette, secrétaire et Janita Audet, Lucie Tanguay, Nicole Breton, Lisa Woodruffe et Marie-Louis Audet, administrateurs. Une équipe dynamique de gens passionnés par notre passé inspirant et par notre avenir!

La Ressourcerie s'est exceptionnellement associée à notre assemblée générale pour nous offrir un meuble transformé par des artisans recycleurs. Guillaume Grenier-Marmet, directeur de la Ressourcerie nous a expliqué que s'occuper du patrimoine c'est aussi prendre soin des meubles de la vie quotidienne et les recycler en leur donnant une deuxième utilité. Une quarantaine d'heures ont été nécessaires pour faire la transformation que vous voyez sur la photo ci-dessous. Nous avons procédé au tirage de ce meuble et le gagnant, Bernard Morin, a généreusement décidé de le remettre à la Société du patrimoine pour que nous en fassions à nouveau l'objet d'un tirage l'été prochain.

Merci mille fois, monsieur le maire. Cette présentation fut extrêmement appréciée et il y aura prochainement des ateliers pour apprendre à modifier de vieux meubles. Pour plus de renseignements, informez-vous à la Ressourcerie.

Conférence de Martin Dubois à propos de l'architecte Jean-Marie Roy

par Françoise Bourgault

Le dimanche 10 novembre 2013, à l'invitation de la Société historique de Bellechasse en collaboration avec la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon, près d'une trentaine de personnes sont venues entendre la conférence de monsieur Martin Dubois sur la vie et l'oeuvre de l'architecte Jean-Marie Roy, originaire de Saint-Léon-de-Standon. Reconnu à de multiples reprises pour son travail original et son modernisme, monsieur Roy a été une figure dominante de l'architecture québécoise et canadienne au cours des dernières années.

Né en 1925 à Saint-Léon-de-Standon, monsieur Roy a étudié à l'École des Beaux-Arts de Montréal, seule école francophone enseignant l'architecture à cette époque. Très intéressé par les arts en général et le théâtre en particulier, il a ajouté cette couleur artistique à son oeuvre comme en témoignent, en Bellechasse, les bâtiments éducatifs des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien, l'école de Saint-Charles et surtout à Québec, l'ensemble des immeubles du campus de Saint-Augustin. Il y a largement utilisé le béton blanc, les bâtiments sur pilotis et le bois dans des structures complexes et très modernes.

Le PEPS de l'Université Laval, les tours du Complexe Desjardins à Montréal et l'église Saint-Denys de Sainte-Foy portent aussi sa signature. De son vivant, M. Roy a reçu à peu près tous les honneurs possibles dans son domaine, y compris la médaille du Gouverneur général en architecture. On peut retrouver des documents liés à son travail



Martin Dubois, auteur de *Jean-Marie Roy, architecte*

aux archives nationales. Il était également un grand amateur d'antiquités et il a laissé une très belle collection de canards de bois. Monsieur Roy est décédé le 3 novembre 2011 à l'âge de 86 ans.

Monsieur Martin Dubois a écrit le livre *Jean-Marie Roy, architecte* publié en 2012. On peut se le procurer en consultant le site web des Publications du Québec.



Une partie de l'assistance à la conférence de M. Dubois

Saint-Léon, mon village

par Françoise Bourgault

Mon village est niché au bord de la rivière Etchemin entre deux fesses de montagnes des Appalaches. On est loin du fleuve et des belles terres de la vallée du Saint-Laurent. Ça expliquerait pourquoi ses premiers habitants n'étaient pas des peureux. Ils étaient des aventuriers forts et résistants. Les terres les plus faciles à cultiver au nord de la région Chaudière-Appalaches avaient déjà été données aux plus vieux de famille; les autres devaient descendre toujours plus au sud, dans le bois et sur des terres de roches.

Il y a maintenant 140 ans que La Crapaudière, la Côte des chiens, le Chemin neuf et quelques autres rangs de mon village ont vu grandir des générations de gens débrouillards, fiers et durs à la besogne. L'agriculture ne fait plus vivre les familles et la forêt non plus. Des jeunes s'ennuient de leur village dans les rues de Québec et de Montréal. Ils ont dû le quitter pour étudier et pour travailler. Mais au fond de chacun d'eux, la racine est là bien prise dans la terre et dans la roche. Bien prise aussi dans les cuisines d'été, dans les voyages de foin, dans les petites fraises gorgées de soleil, dans l'arrondi des montagnes et dans les cabanes à sucre. On ne quitte pas vraiment mon village, on l'apporte dans ses bagages.

Mon village m'a fait signe à l'heure de la retraite. Et c'est comme si je revenais à la maison. Comme

si toutes ces années passées en ville à « *mettre du beurre sur notre pain* » devaient aboutir ici, chez moi, à Standon. Les méandres de la rivière Etchemin sont comme les détours de la vie, ils nous apprennent à changer de cap, à nous réajuster. Ils nous rendent plus souples.

Les *étranges* sont nombreux ici. Les montagnes, la rivière, la forêt et les grands espaces y sont pour quelque chose. Les gens et la vie paisible aussi. Et l'histoire et le patrimoine. À Standon, on n'a pas de Fred Pellerin, mais on a un vieux Léon au verbe abondant et au geste large de politicien. On n'a pas fait la *Petite séduction*, mais on sort notre plus beau linge pour recevoir la visite et leur montrer nos merveilles.

On n'a pas d'hôtel quatre étoiles non plus, mais le ciel des nuits d'hiver est un gros édreton douillet percé de lumières. Et surtout, nous avons des légendes qui racontent la vie d'autrefois; elles s'appellent Cécile, Augustin, Bernard, Janette, Julien... On les écouterait à n'en plus finir!

Mais surtout, mon village tricote les journées au fil de la solidarité et du partage. Il en fait une belle cramonne d'amitiés doudounes qui tiennent le cœur au chaud.

Bienvenue chez nous à Saint-Léon-de-Standon!

1. Ce texte a paru sur le site de l'UPA qui parrainait le concours « Mon village c'est le plus beau ». Il accompagnait une photo finaliste. <http://www.vivrealacampagne.ca/articles/votre-village-en-vedette-saint-leon-de-standon/#sthash.K6WJswk6.dpuf>

La thèse de la cage de la Corriveau est remise en question

Lors de la dernière assemblée générale de la Société historique de Bellechasse, monsieur Roger Martel de Lévis a tenu à informer les membres que le Musée de la civilisation de Québec de même que Dave Corriveau et Catherine Ferland, auteurs d'un récent livre sur la Corriveau, contredisent la prétention de Claudia Mendez Ishii et Claude Genest à l'effet que la cage qui a été ramenée du

Musée de Salem soit bien celle dans laquelle le cadavre de Marie-Josephte Corriveau a été exposé dans une rue de Lévis au XIX^e siècle. Il a invité les responsables de la revue Au fil des ans à en informer ses collaborateurs et ses lecteurs afin qu'on attende les résultats des recherches des spécialistes avant de conclure qu'il s'agit bien de la cage de la Corriveau. (NDLR).

Les trois Saint-Henri

par Pierre Prévost

Pendant quelques décennies, trois municipalités se sont côtoyées dans les limites du Saint-Henri actuel. Par une promulgation du 1^{er} juillet 1855, la municipalité de paroisse de Saint-Henri de Lauzon était érigée civilement. Le 8 juillet 1913, le secteur du village se dissociait pour devenir la municipalité de village de Saint-Henri. Avec une population dépassant 300 habitants, le village en était rendu à cette étape décisive. En effet, la question des chemins, des cours d'eau et des ponts situés en dehors du noyau villageois était futile pour les gens de l'agglomération, eux qui se souciaient bien plus de l'organisation des services d'aqueduc, de protection contre les incendies, des trottoirs et d'éclairage des rues. Le 18 août 1913, une première session de la Corporation du Village de Saint-Henri est tenue. Mais une nouvelle division attendait le grand Saint-Henri.

Le 28 juillet 1921, une requête de monsieur Anselme Valière est envoyée au lieutenant-gouverneur de la province, sir Charles Fitzpatrick, demandant la séparation d'une partie du territoire de la municipalité de paroisse de Saint-Henri pour former une nouvelle entité sous le nom de «Municipalité de la partie est de la Municipalité de Saint-Henri». Cette requête était signée par 102 propriétaires requérants de la zone en question, c'est-à-dire des rangs Boisclair Sud, Jean-Guérin Sud-Est, Petite-Grillade et Grande-Grillade, Trait-Carré et Saint-Félix.

Mais la municipalité mère s'objectait à cette amputation et riposta par une lettre du bureau d'avocats Roy, Langlais, La Vergne, Langlais, Godbout & Tremblay, lettre envoyée au ministre des Affaires municipales en date du 24 septembre 1921. La missive expliquait en gros que les contribuables du sud-est de la paroisse voulaient s'exempter des frais d'entretien des ponts

du secteur ouest. Dans les faits, le pont d'acier Plessis enjambant la rivière Etchemin à la hauteur de l'église, avait été cédé au Gouvernement par Monsieur Joseph Dumont le 21 mai 1912 pour la rondelle somme de 11 500 \$ sous condition que la municipalité de paroisse de Saint-Henri s'engage à l'entretenir. En cette année 1921, les frais d'entretien de ce pont s'élevaient à 1043 \$ et les contribuables de la municipalité en devenir prétextaient ne pas avoir à souscrire à l'entretien de ce pont dont ils ne se servaient pratiquement jamais. Aussi, la route Justinienne conduisant à Saint-Isidore, alors appelée route provinciale Lévis-Jackman, était sous la responsabilité des municipalités de Saint-Henri et de Saint-Isidore depuis 1877 selon un arrangement du Conseil de Comté. Les frais d'entretien de ce tronçon de route auraient eu le même sort que celui du pont métallique, à la charge d'une municipalité amoindrie de presque de moitié. Cette même entité municipale avait déjà souffert en se départant d'une partie de son territoire pour la formation de la municipalité de Saint-Louis de Pintendre, le 6 mars 1901. Avec la désertion du village, il ne restait que les taxes d'un territoire évalué à 318 855 \$ pour subvenir aux frais de voirie, ce qui semblait conduire la municipalité mère au suicide.

Comme le stipule la riposte des avocats Prévost & Taschereau, les infrastructures



Situé en face de l'église, le pont Plessis était au cœur du débat. Photo circa 1910, Centre des Congrès de Saint-Henri

précédemment nommées ne sont empruntées qu'exceptionnellement ou «comme le premier étranger venu» par les requérants de la nouvelle municipalité. Ils vont «à leur église, à leur village, aux marchés de Québec et Lévis sans se servir du pont Etchemin ni de la route Justinienne». Les avocats en rajoutent en alléguant que Saint-Anselme paroisse et village entretiennent sur la même rivière deux ponts dont chacun a coûté plus que le pont Plessis. Finalement, les requérants ... que les petites municipalités sont plus faciles à administrer que les grandes; autre temps, autres mœurs.

Il semble que le gouvernement de la Province ait penché pour le parti de la séparation, car l'honorable ministre promulgue la création de la nouvelle municipalité de la Rivière Boyer du comté de Lévis, le 9 janvier 1922. Le ministre recommande donc que soit détachée une partie de la municipalité de paroisse de Saint-Henri de Lauzon, comté de Lévis, et que le territoire désigné par le sous-ministre des Terres et Forêts soit érigé en municipalité distincte sous le nom de «Municipalité de la Rivière-Boyer» sous l'autorité des articles 35 et suivants du code municipal. C'est chose officielle le 25 janvier.

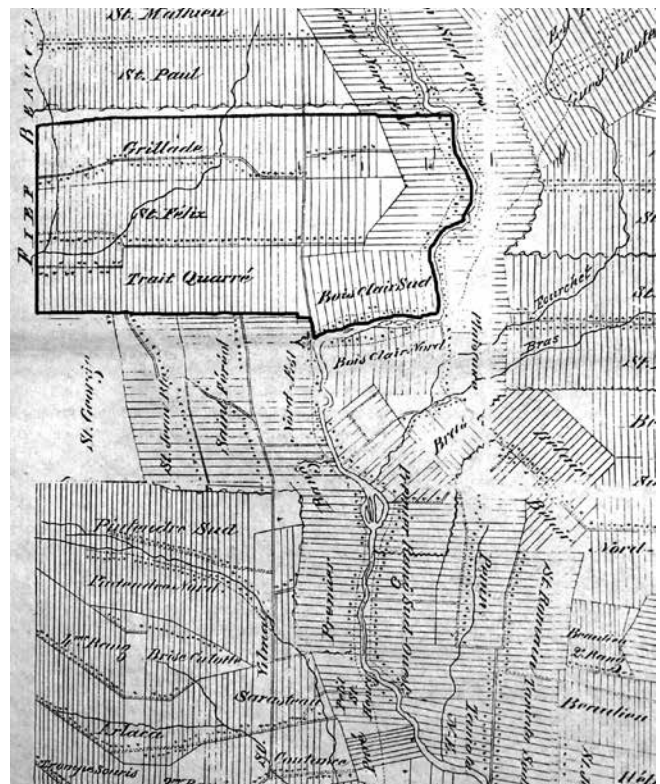
La première assemblée de conseil de la nouvelle municipalité s'est tenue le 27 mars 1922. Napoléon Vallières y siégeait en temps que maire, entouré de ses conseillers Alydor Couture, Arthur Brouard, Léon Royer, Joseph Mercier, Pamphile Fortier et Émile Blais. Un dicton local disait «On est plus gros que Montréal qui n'a qu'un maire, alors que nous en avons trois à Saint-Henri!».

Le 15 mars 1969, le statut de la Municipalité de Rivière-Boyer est confirmé tandis que Saint-Henri (paroisse) devient la Municipalité de paroisse de Saint-Henri-de-Lauzon. Le 1^{er} novembre 1975, village et paroisse se fusionnent. L'entité porte

désormais le nom de Municipalité de Saint-Henri. Rivière-Boyer suit le 9 octobre 1976 alors que son territoire est annexé. Ainsi, les trois Saint-Henri sont fusionnées à nouveau pour donner la municipalité que nous connaissons.

Liste des maires de Rivière-Boyer

Napoléon Vallières, 1922-1923
Dollard Lachance, 1923-1926
Joseph Bruneau, 1926-1937
Joseph-Napoléon Brochu, 1937-1947
F.-A. Larose, 1947-1953
Anaï Boivin, 1953-1961
Arthur Bruneau, 1961-1964
Raymond Boivin, 1964-1976



Sur la carte dessinée en 1828 par Pierre Lambert, le trait foncé ajouté détermine le périmètre de la municipalité de Rivière-Boyer. La municipalité de Saint-Anselme étant en haut et celle de Saint-Louis-de-Pintendre, détachée en partie de Saint-Henri en 1901, étant en bas de la carte.

Bibliographie

- LEMAY, Joseph-Armand, et MERCIER, Robert. *Esquisse de Saint-Henri de la seigneurie de Lauzon*, p. 376, Les Éditions Marquis, 1979.
- Feuille de bicentenaire de Saint-Henri éditée à l'occasion des fêtes tenues en 1982.
- Gazette officielle de Québec, 4 février 1922, pages 333-334.
- Les entités municipales et leurs administrateurs dirigeants, à l'adresse : www.mairesduquebec.com/mairesduquebec/munic.php?id=2185

Quincaillerie Turcotte de Beaumont

Une page d'histoire à ne pas oublier

par Jean-Claude Tardif

La 1^{er} novembre 2001, la quincaillerie Turcotte, située au 48 Chemin du Domaine à Beaumont, accolée à l'église, à la salle paroissiale et au cimetière, ferme définitivement ses portes. Un livre d'histoire vient de se refermer. Cette fermeture emporte avec elle une tradition de marchands issus du milieu, au service du milieu. D'abord magasin général, puis épicerie, finalement quincaillerie, mais aussi lieu de rencontre et de potinage, véritable perron d'église, ce genre de commerce de proximité semble irrémédiablement voué à fermer ses portes et ses locaux ne présentent plus un grand intérêt pour la nouvelle stratégie commerciale fondée sur les grandes surfaces. Beaumont se retrouve doublement dans le deuil car le magasin général Thomas Patry, situé de l'autre côté de l'église, a fermé ses portes presque au même moment.

Que faire? Faut-il baisser les bras et subir l'inévitable? Personne n'est réellement surpris, au fond. Chacun a son petit péché caché car la majorité des contribuables encore sur le marché du travail rapporte de Québec ou de Lévis ce dont il a besoin pour les travaux de bricolage ou même pour des projets de construction plus élaborés. Que voulez-vous? Le choix est plus varié, les prix souvent compétitifs. On se laisse tenter une fois puis on passe en mode « Tout le monde le fait, fais le donc! ». Mais la sentence finit toujours par tomber. Et elle ne fait pas que des heureux ou des gagnants.

Cependant, toute crise contient sa propre contradiction. On dit qu'en chinois, le terme crise se traduit par « une opportunité dangereuse ». On reconnaît bien là la dualité propre à la pensée orientale du yin (versant ombragé et négatif) et du yang (versant éclairé et positif). Quelle opportunité s'offrait donc aux Beaumontois, à l'issue de cette crise?

Comme il s'agissait d'une propriété privée, le propriétaire avait tout le loisir d'en disposer à sa guise. Un éventuel acheteur pouvait poursuivre une activité commerciale avec entreposage intérieur puisque la propriété disposait d'un entrepôt. Il aurait probablement pu le démolir et construire un édifice à revenu à la place. La vue

sur le fleuve rendait l'emplacement alléchant pour de telles fins. Le hic, c'est qu'il disposait d'un grand stationnement qui servait depuis des lustres à accueillir les paroissiens à l'église mais aussi tous les amateurs de chant choral ou musique classique qui ne manquaient pas de fidélité aux divers concerts qu'on y présente. Un éventuel acquéreur pouvait réaménager l'espace à ses fins propres et n'avait aucun engagement envers la fabrique. Cependant, il ne fallait pas fermer les yeux à une fermeture classique qui ne laisserait qu'un bâtiment désaffecté, source de vandalisme ou d'incendie au cœur du village.

Il apparut cependant à quelques citoyens que le potentiel du lieu et de son bâtiment étaient indubitables. Une vue quasi imprenable sur le fleuve et l'île d'Orléans c'est un atout unique pour une municipalité bordée au fleuve mais privée d'en profiter en raison de sa géographie en promontoire où la végétation a repris ses droits et où les lots privés en bordure du fleuve sont occupés par des résidences secondaires d'où on accède par des entrées privées. Bref, dans le village, il est impossible d'accéder au fleuve. Mais surtout, un bâtiment historique de haute qualité est érigé sur les lieux. Il s'agit d'une maison à trois étages avec une toiture mansardée, jumelle de celle qui occupe le coin du Chemin du Domaine et du Boulevard Mercier. Au rez-de-chaussée, on avait prévu au départ un commerce. À l'étage supérieur, la famille y avait ses espaces communs, cuisine, salle à manger et salon. Au troisième étage se trouvaient les chambres à coucher. Au centre du bâtiment se trouvait le foyer, avec son feu à chaque étage. Or, rien de tout cela n'avait été altéré puisque le commerce n'occupait que le rez-de-chaussée.

Pour tout amateur d'histoire et de patrimoine, il était évident qu'il fallait sauvegarder et mettre en valeur ce trésor. Son histoire était connue. D'abord magasin général, ensuite épicerie, finalement quincaillerie. Des photos d'époque témoignaient des occupants et des activités. Pour le maire de l'époque, monsieur Réal Lapierre, les arguments en faveur de la sauvegarde de ce bien patrimonial ne manquaient pas. La crainte de le voir altéré l'inquiétait beaucoup. Il consulta alors les « Anciens », mais aussi les nouveaux arrivants

pour se faire une idée de ce qui était non seulement souhaité par la collectivité mais également un projet porteur d'avenir et une bonne affaire pour Beaumont. Il apparut dès lors que la municipalité n'avait d'autre choix que de s'en porter acquéreur, quitte à lui conférer une fonction communautaire ou publique. Le coût n'était pas énorme mais, en cette matière, la corde sensible, pour un politicien, c'est la question financière. Il fallait prendre le temps mais, en même temps, le temps était un piège car, du jour au lendemain, l'immeuble pouvait trouver acquéreur, échapper au contrôle des autorités et confiner les Beaumontois à des « J'aurais ben dû donc dû! »

C'est ainsi qu'en mai 2002, le conseil municipal adopte une résolution en vue de se porter acquéreur de la Quincaillerie Turcotte pour la somme de 194 000\$. Je bénéficie à ce moment d'un congé sabbatique de mon employeur et je marche régulièrement sur le Chemin du Domaine. Le maire est aussi un marcheur assidu. Chaque rencontre nous permet d'échanger sur la revitalisation du cœur du village que l'on trouve tristounet. L'occasion nous semble tout désignée pour sonder les contribuables sur l'utilisation de la quincaillerie comme pôle de revitalisation. Le maire me propose de présider un comité à cet effet. Je n'hésite pas un instant. Je saute dans le train. Le 3 septembre 2002, le Conseil municipal adopte une résolution à cet effet. Un comité est formé.

Plusieurs rencontres du Comité de revitalisation du cœur du village ont lieu tout au cours de l'hiver. Deux consultations publiques sont tenues. Un rapport est remis au conseil le 17 février 2003. Il consiste en une restauration de la quincaillerie et une mise aux normes du bâtiment. Le travail se fera par une équipe de bénévoles supervisés par l'architecte Luc Fontaine. J'agis à titre de « chef de chantier » si on peut dire ainsi. Un Beaumontois, Pierre Bellegarde de Construction Bolduc, apporte un soutien technique. Une subvention du Gouvernement du Québec de 157 000\$ sert à financer les matériaux, travaux et expertises obligatoires pour un bâtiment public.

Le conseil nomme un Conseil d'administration provisoire de la Corporation du Centre communautaire de Beaumont (CCB). Deux phases sont planifiées. La phase 1 consiste à restaurer la quincaillerie et mettre aux normes le bâtiment. La phase 2 prévoit l'agrandissement de la salle

paroissiale et la construction d'un lien entre la salle et la quincaillerie. Les travaux de la phase 1 débutent le 15 avril 2003. Le comité de chantier bénéficie d'une belle équipe de bénévoles et l'ancien propriétaire de la quincaillerie, Gilbert Turcotte, est présent constamment aux travaux. Pour nous, sa présence est le plus bel encouragement. Il ne manque pas une occasion pour partager avec l'équipe ses souvenirs d'enfance car il y a vécu son enfance et sa jeunesse. Il nous fournit une foule d'éléments d'interprétation des lieux et de leur évolution. Ces heures de travail dans le froid, la poussière et le bruit, mais aussi la solidarité et la camaraderie, sont pour moi des moments de pur bonheur. Nous avons le sentiment d'écrire une page d'histoire. Je dirais même de contribuer au sauvetage d'un monument qui a marqué l'histoire de Beaumont.

L'autre fait notoire est l'engagement indéfectible du Club de l'âge d'or et la présence assidue au comité de son président, monsieur Maurice Asselin, aujourd'hui décédé. Ce dernier avait réussi à convaincre l'organisme qu'il représentait de verser la somme de 10 000\$ dans un éventuel projet d'agrandissement. Pour l'époque et pour cette organisation, il s'agissait d'un montant significatif qui démontrait un réel engagement communautaire.

Le 2 juin 2003, le conseil municipal choisit de créer un comité consultatif appelé Comité du centre communautaire de Beaumont (CCCB) chargé de planifier la phase finale qui consistait à agrandir la salle paroissiale et à la relier à la quincaillerie en ajoutant deux salles pour petits groupes. Le 24 juin, le comité présente un concert bénéfice qui rapporte 1400\$. La MRC de Bellechasse décide d'ouvrir un Bureau d'information touristique dans le local aménagé sur le côté. Le 7 juillet, a lieu l'ouverture officielle du Centre communautaire de Beaumont. 21 bénévoles y ont consacré 600 heures de travail. La phase 2 (agrandissement) commande dès lors une série de consultations et de production d'hypothèses et de plans. Le comité se réunit à 8 reprises. Trois « Journées portes ouvertes » sont tenues afin d'accueillir les réactions des contribuables tout en leur expliquant le « concept ». Si bien que le 2 décembre 2003, le Conseil municipal décide d'aller de l'avant avec la construction d'un centre communautaire reliant la salle paroissiale et la quincaillerie et adopte à cet effet un avis de motion en vue d'un règlement d'emprunt qui sera adopté lors du conseil suivant.



Quincaillerie Turcotte avant rénovation

Le 10 décembre, un Café bistro appelé « Au temps gourmand » ouvre ses portes dans la section avant. Le 13 décembre 2003, le Centre communautaire dans sa phase 1 est officiellement ouvert en présence des contribuables de Beaumont et des dignitaires.

L'hiver 2004 est consacré à finaliser le projet d'agrandissement : 4 réunions du comité¹, poursuite de la rénovation des étages supérieurs par les bénévoles, évaluation des coûts, appel d'offre, ouverture des huit soumissions, séance publique

1. En tout, 10 personnes se sont réunies à 30 reprises, ce qui totalise 750 heures de bénévolat. On a estimé cette contribution à 50 000\$.
2. Dans ce genre de projets, il y a toujours de l'opposition et cela est sain. 181 personnes ont signé les registres pour obtenir un référendum alors qu'il en aurait fallu au moins 219



Quincaillerie Turcotte après restauration

d'information, adoption du règlement d'emprunt No 496 au montant de 515 000\$, ouverture des registres², puis réalisation des travaux. Ceux-ci furent complétés à l'été 2004.

Le fait majeur de cette opération fut l'engagement de la Caisse populaire de Beaumont. J'avais reçu le mandat de solliciter son directeur, monsieur Guy Desrosiers. Dans ce genre de projet, les petites communautés n'ont rien à attendre des banques. J'avais préalablement sondé la Caisse populaire de Lévis dont plusieurs Beaumontois sont membres. J'avais subi un cuisant échec ce qui m'avait galvanisé pour trouver les bons arguments pour convaincre la caisse populaire locale. Je dois vous avouer ma grande surprise lorsque le directeur m'a donné la réponse du conseil d'administration à l'effet que l'institution s'engageait à la hauteur de 25 000\$. Voilà une belle preuve de l'engagement total de Desjardins dans son milieu. Beaumont peut s'enorgueillir de ce joyau du patrimoine qui a contribué à la revitalisation du cœur du village. Bellechasse peut en dire autant car nombre d'activités familiales ou institutionnelles et régionales s'y tiennent. C'est un témoin de l'engagement d'une communauté envers la transmission de son histoire et la conservation de son patrimoine.



Centre communautaire de Beaumont

Le magasin Blais-Turcotte

par Jean-Claude Tardif

Situé au numéro 48 rue du Domaine, en plein cœur du village de Beaumont, l'actuel bureau municipal occupe une partie du Centre communautaire. Tous se rappellent qu'il y a eu là une quincaillerie qui a fait longtemps l'affaire des entrepreneurs en construction et des consommateurs locaux. Mais qui se rappelle qu'auparavant, il y a eu un magasin général? Afin de ne pas perdre de vue l'origine de cette belle construction à toit mansardé, montée sur trois étages et dont l'espace d'habitation était situé à l'étage, il faut remonter dans le temps, soit à partir de 1880.

1880 Le lot 95 est enregistré pour la 1^{ère} fois.

1880 Pierre Pelletier acquiert le Lot 95. On peut présumer que la résidence actuelle avec sa toiture de forme mansarde est déjà construite.

1884 Séraphin Lafrenaye acquiert le Lot 95.

1889 Célestin Lamothe acquiert le lot 95.

1908 Donat Roy acquiert le Lot 95.

1908 Fortunat Blais acquiert le Lot 95 et opère un magasin général.

1941 Alfred Turcotte, originaire de St-Joseph de Kamouraska, acquiert le Lot 95 et habite l'étage supérieur avec sa famille tout en poursuivant l'activité du magasin général et d'une épicerie.

1959 Les fils Benoît et Gilbert Turcotte acquièrent le Lot 95.

1965 Les frères Turcotte ajoutent un entrepôt destiné à la vente de matériaux de construction.

1972 Les propriétaires réorientent les opérations du magasin général. Ils se

spécialisent dans le commerce d'une quincaillerie, tout en conservant la vente de matériaux de construction.

2001 La quincaillerie cesse ses activités en novembre.

2002 La municipalité de Beaumont acquiert le lot 95 avec ses bâtiments en mai.

2002 Le 3 septembre, le Conseil municipal crée le Comité de revitalisation du cœur du village. Celui-ci remet son rapport le 17 février 2003 et recommande notamment de faire de la quincaillerie un centre communautaire, de le relier à la salle paroissiale et d'agrandir cette dernière en empiétant sur le terrain de la quincaillerie.

2003 Les travaux de rénovation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur débutent en juin pour se terminer en août. Pendant l'été, la population est invitée à venir assister à trois journées portes ouvertes afin de constater les résultats. Dès l'automne, les salles sont utilisées tantôt pour des réunions d'affaires ou des repas de famille, tantôt pour des cours, tantôt pour les besoins des organismes du milieu ou des activités publiques. La MRC tient un Bureau d'accueil touristique pendant la saison estivale et un café-bistro est concédé à une équipe qui entreprend ses opérations le 10 décembre.

2004 Au cours de l'hiver, des bénévoles complètent la restauration des étages supérieurs du bâtiment principal. Durant ce temps, la municipalité forme.

un comité du Centre communautaire avec mission de mener à terme la phase 2 des travaux qui consistent à relier la quincaillerie à la salle paroissiale et d'agrandir cette dernière de 50%. Les travaux sont réalisés au cours de l'été 2004

Qui sont ceux qui ont été à l'origine du projet? Mais d'abord, faisons un bref retour dans le temps. Il y a plusieurs années, chaque communauté disposait de commerces et de services de proximité. On n'hésitait pas à construire des résidences qui pouvaient accueillir de tels services. Qu'on songe à l'hôtel Briand, au bureau de poste qui s'y trouvait, à la caisse populaire qui était tenue dans la maison privée par madame Monique Vézina-Turcotte, aux salons de coiffure, à la boucherie Patry etc. Il y avait également deux magasins généraux à une certaine époque : celui de Thomas Patry, voisin de la fameuse « Côte à Thomas » et le magasin Turcotte.

Ce qu'il y a de particulier avec le magasin Turcotte, c'est qu'il avait son double. Si l'on regarde la maison située au coin du Boulevard Mercier et de la rue du Domaine, on a deux architectures similaires. En plus d'être coiffés par un toit mansardé, les deux comprenaient un commerce au rez-de-chaussée et deux étages de vie pour le propriétaire et sa famille. Dans le cas du magasin Turcotte, il s'agit d'une tradition qui a débuté sous le règne d'un dénommé Fortunat Blais. Originaire de St-Charles, ce dernier a entrepris au début du siècle de diversifier son activité agricole. Il a d'abord vécu dans l'ancienne maison de Robert Patry, qui était à l'époque une maison à logements, voisin de la maison de Sténio Patry. C'est plus tard, soit en 1908, qu'il acquiert la maison située au numéro 48 de la rue du Domaine qui était, il faut s'en souvenir, la route transcanadienne, à l'époque et jusqu'en 1950¹.

Il opérera ce commerce jusqu'en 1941 alors qu'un habitant de Kamouraska, monsieur Alfred Turcotte, en prend possession et poursuit la même activité, laquelle sera reprise par ses fils, Benoit et Gilbert. Ces derniers ont si bien conservé l'intégrité du bâtiment qu'il fut aisé de lui redonner ses allures d'autrefois. Si vous passez par là, sollicitez un privilège, celui de voir les étages supérieurs, la cuisine, les traces du foyer, les murs, les plafonds, les fenêtres. Comment la conversion en centre communautaire s'est-elle faite?

Je revenais m'installer à Beaumont après une absence de quatre ans lorsque le maire de l'époque me sollicita pour animer un comité de revitalisation du cœur du village. La municipalité venait d'acquérir l'ancienne quincaillerie désaffectée pour éviter qu'elle tombe entre les mains d'intérêts privés et devienne un vaste espace d'entreposage, privant ainsi la cour de l'église de stationnement et coupant tout espoir d'agrandissement de la salle paroissiale. Le but de revitalisation était doublé d'une préoccupation de protéger ce joyau du patrimoine.

Avec un comité formé de 8 membres, dont 4 représentants de la population (jeunes, aînés, anciens, nouveaux, hommes, femmes), 2 représentants des organismes (l'Âge d'or, le comité culturel et le comité d'embellissement), 1 représentant du conseil municipal et la directrice des travaux publics, nous avons entrepris d'élaborer un projet, de le soumettre à plusieurs consultations publiques, d'aller décrocher des subventions et surtout de mobiliser une véritable armée de bénévoles.

Après 6 mois de travaux, de consultations des organismes du milieu et de portes ouvertes, le comité a remis son rapport final au conseil municipal, le 17 février 2003. Agrandir la salle paroissiale et la rattacher à l'ancienne quincaillerie ont constitué la colonne vertébrale des réflexions puisque le besoin d'espace s'exprimait de toute part. Prévoir une salle dédiée aux jeunes était également présent. Prévoir une utilisation communautaire future des entrepôts était dans le décor dès le départ. La seule recommandation qui fit long feu fut le projet de café-bistro².

La 1^{ère} phase a été complétée à l'été 2003, grâce en partie à une subvention gouvernementale de 157 000 \$ et à l'apport de 600 heures de bénévolat de la part de contribuables de Beaumont. L'ouverture officielle du Centre communautaire a eu lieu le 13 décembre 2003. Les travaux d'agrandissement se sont poursuivis en 2004 et 2005. Le Club de l'âge d'or y a investi l'équivalent de 10 000\$ et la caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse 25 000\$, ce qui démontre la solidarité dont sont capables une population et ses organismes face à un projet mobilisateur. C'est ainsi que revit, des années plus tard, un bâtiment communautaire passant de tout ce que représentait à l'époque un magasin général à ce que représente aujourd'hui un centre communautaire et un bureau municipal.

1. Monsieur Fortunat Blais est décédé à Beaumont, le 21 juin 1944 à l'âge de 69 ans. Son épouse, madame Marguerite Duquet est décédée à Beaumont, le 16 mai 1951 à l'âge de 79 ans. Ces informations et les photos qui accompagnent ce texte nous ont été fournies par monsieur Charles-Eugène Blanchet, maire de St-Charles. Monsieur Fortunat Blais était son grand-père, soit le père de sa mère
2. Après quelques années d'activités dirigées par deux locataires, le projet cessa et fit place aux bureaux municipaux.

Assemblée générale annuelle Société historique de Bellechasse

Rapport du président

Pour une neuvième année, j'ai l'honneur de vous retrouver en assemblée générale pour vous saluer, rendre compte des activités de la Société historique pour l'année écoulée et donner un aperçu de ce que sera l'année en cours.

Activités 2013

Mise en valeur du patrimoine

En matière de mise en valeur du patrimoine, rappelons que l'année 2012 avait marqué la fin de l'inventaire du patrimoine bâti de Bellechasse, lequel a remporté en 2013 le premier prix de la Fédération Histoire Québec pour la qualité de sa réalisation. Cela a permis de réaliser en 2013 un projet d'appui technique et professionnel aux municipalités désirant procéder à la citation de biens du patrimoine. Ainsi, cinq municipalités se sont prévaluées de ce pouvoir de citation en vue de protéger certains de leurs biens patrimoniaux. Une autre municipalité s'est ajoutée ces dernières semaines.

Une action afin de protéger la mémoire d'une ancienne école de rang à Saint-Charles a finalement été entreprise sous la gouverne de Pierre Lefebvre. Il s'agit de refaire le revêtement extérieur du bâtiment en bardeaux de cèdre et d'y installer un panneau d'interprétation mettant en valeur l'éducation il y a cent ans, rappelant les femmes qui y ont enseigné.

À partir du site de la SHB, vous pouvez avoir accès au Musée virtuel de Bellechasse qui regroupe six musées de Bellechasse et de nombreuses expositions thématiques.

Pierre Lefebvre, à qui l'on doit les réalisations dont je viens de parler, fera rapport en deuxième partie de notre rencontre. Qu'il soit remercié, car nous lui devons beaucoup. Rappelons que M. Lefebvre a été reçu membre honoraire de la SHB à la dernière assemblée générale.

Mise en valeur de l'histoire

En matière de mise en valeur de l'histoire, la SHB a été invitée à participer au projet de la MRC d'installer quelque 25 panneaux d'interprétation dans les cinq municipalités de bas de Bellechasse. Ces panneaux ont finalement été installés l'été dernier et deux des nôtres ont pu donner un coup de main. L'initiative s'inscrit dans le cadre du développement touristique de la région.

On se souviendra que Pierre Lefebvre et Yvan De

Blois avaient été invités par la MRC à œuvrer à la création de quelque 35 panneaux d'interprétation sur le patrimoine ferroviaire devant être installés sur la cycloroute de Bellechasse. Leur travail de recherche et de rédaction a été fait, et les panneaux installés, de Saint-Henri à Armagh. Un lancement en grandes pompes a eu lieu en septembre 2013 à Saint-Henri par la MRC et la SHB, près de la piste cyclable.

Dans ce même chapitre sur la mise en valeur de l'histoire, Yvan De Blois a donné au moins deux conférences sur l'histoire de Bellechasse auprès de nouveaux arrivants à la demande du Centre Jeunesse Emploi de Bellechasse et d'Alpha Bellechasse. Il a aussi donné une conférence sur l'histoire de la SHB auprès du Cercle de Fermières de Saint-Lazare.

En 2013, la SHB a proposé au Gala Bellechasse la candidature des sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien au titre de Grandes Bellechassoises, pour l'ensemble de leur œuvre. Elles reçurent le Prix Hommage 2013 de la MRC, distinction hors catégorie, et je fus appelé à prononcer le discours justifiant cette reconnaissance.

En collaboration avec la Société du patrimoine de Saint-Léon, une conférence portant sur l'architecte Jean-Marie Roy, originaire de Saint-Léon, et décédé il y a quelque mois, a été organisée. Martin Dubois, auteur d'une biographie sur l'homme, a agi comme conférencier.

D'autres projets ont été discutés et nous en dirons un mot dans les projets 2014.

Regrouper les personnes

La Société historique a aussi le mandat de regrouper les personnes intéressées par l'histoire régionale. C'est ainsi que nous avons tenu notre dernière assemblée générale à Armagh l'an dernier et, au cours de cette dernière, nous avons dévoilé notre nouveau logo. Nous avons également décidé de modifier le territoire de la SHB qui auparavant comprenait des municipalités des Etchemins. Nous serons dorénavant sur le territoire de la MRC de Bellechasse.

Une activité des plus joyeuses fut le voyage patrimonial à L'Isle-aux-Coudres sur la thématique *Les moulins*. Une bonne soixantaine de personnes ont fait le voyage, guidées par Pierre Prévost, et escortés sur place par Marie-Josée Deschênes,

architecte qui a dirigé les travaux de restauration du moulin à vent. Les responsables locaux nous ont réservé un excellent accueil.

Publier, diffuser

Comme membres de la Société historique, vous recevez le bulletin *Au fil des ans* au moins quatre fois l'an. L'intérêt de cette publication est probablement la raison majeure pour laquelle la SHB a autant de membres. Le rédacteur en chef, Jean-Claude Tardif, fera rapport de ces activités tout à l'heure et je le remercie tout de suite de son engagement en faveur cette publication dont nous sommes très fiers.

Un numéro spécial portant sur l'*Inventaire du Patrimoine bâti* a été préparé par Pierre Lefebvre, suite à l'opération Inventaire dont nous avons parlé. Ce numéro, porte sur l'ensemble du projet et non ses détails. Il est encore disponible.

Enfin, pour terminer l'année 2013 en beauté, nous avons accueilli avec fierté en décembre le livre préparé par Paul St-Arnaud intitulé *Bellechasse au temps des seigneuries*. C'est un livre d'une grande beauté et les témoignages reçus à ce jour sont fort élogieux. L'auteur est ici et il se fera un plaisir d'autographier votre exemplaire, si vous l'avez apporté, ou de vous en vendre un nouveau.

Plan d'action 2014

Pour cette partie, j'ai demandé à Yvan De Blois de faire la présentation.

Approfondir et mettre en valeur l'histoire de Bellechasse

- Diffusion de capsules radiophoniques en collaboration avec Passion-FM (Claude Gignac)
- Poursuite des conférences sur l'histoire de Bellechasse :
 1. CJE Bellechasse et les nouveaux immigrants du territoire (Yvan De Blois)
 2. Cercle de Fermières de Bellechasse (Yvan De Blois)
- Conférence sur Alfred Tremblay, explorateur de la paroisse de Saint-Henri (Pierre Prévost et Yves Hébert)

Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de Bellechasse

- Sauvegarde d'une école de rang à Saint-Charles :
 1. Embauche d'un étudiant pour collaborer aux travaux de rénovation
 2. Installation d'un panneau d'interprétation en collaboration avec la municipalité de Saint-Charles
- Poursuivre le maintien d'un musée virtuel et du site internet (Pierre Lefebvre)

- Compléter l'opération de citation auprès des municipalités s'il y a lieu (Pierre Lefebvre)
- Collaborer avec la MRC de Bellechasse à l'affichage des bâtiments cités
- Publication d'une brochure sur les bâtiments cités (Pierre Lefebvre et MRC)
- Poursuite de la démarche de réflexion autour de la conservation des archives de Bellechasse et mise en œuvre du mandat reçu de la MRC à cet effet (Michel Tardif, Robert Tessier, Jean-Pierre Lamonde)

Regrouper les personnes intéressées par l'histoire régionale de Bellechasse

- Assemblée générale annuelle : Saint-Anselme, 27 avril 2014
- Publication des données et analyse d'un sondage effectué en 2013 auprès des membres de la SHB
- Poursuivre la démarche de réflexion sur la relève au conseil d'administration
- Organisation d'un voyage à caractère patrimonial dans la région de Saint-Joachin, Sept. 2014 (Pierre Prévost)

Publier et diffuser les écrits choisis, relatifs à l'histoire de Bellechasse

- Publication de 4 numéros du bulletin *Au Fil des Ans* incluant une nouvelle série de portraits de Bellechassoises ayant marqué leur milieu (Jean-Claude Tardif)
- Lancement et vente du livre *Bellechasse au temps des seigneuries* (Paul St-Arnaud et Jean-Pierre Lamonde)
- Présenter Bellechasse au temps des seigneuries au concours de la Fédération Histoire Québec
- Réalisation d'une bibliographie touchant l'ensemble des publications ayant traité de l'histoire de la MRC de Bellechasse (Jean-Pierre Lamonde et Yves Hébert)
- Projet de rédaction sur l'histoire de l'Architecture dans Bellechasse sous le régime anglais (Pierre Prévost)

Favoriser la connaissance et la recherche en généalogie

- Offrir du support pour les individus et familles intéressés par la recherche généalogique (Lise Fleury-Gosselin et Claude Gignac)
- Mise en valeur des deux centres de documentation en généalogie de la SHB : Bibliothèques de Sainte-Claire et Beaumont

*Jean-Pierre Lamonde, président
avec l'aide de Yvan De Blois
Saint-Anselme, 27 avril 2014*

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

État des revenus et dépenses 2013

Années

Revenus	2013	2012
Contributions annuelles	12 152	8 740
Citation	12 344	0
Cycloroute	5 000	0
Dons avec reçus pour impôt	1 000	952
Bienfaiteurs	1 500	1 500
Vente de bulletins et de répertoires	1 089	849
Commandite bulletin Au fil des ans	1 600	1 850
Répertoire Patrimoine culturel (Inventaire)	6 425	23 907
Ile-aux-Coudres (2013 et Thetford (2012)	4 125	1 635
Livre Patrimoine religieux de Bellechasse	0	210
Vente livres Robert Lamontagne, Presbytère Saint-Vallier, Bellechasse au temps des seigneuries	7 813	999
Film Musée de Bellechasse	750	0
Livre Bellechasse Seigneuries	0	0
Livre Presbytère Saint-Vallier	0	54
Livre Patrimoine religieux de Bellechasse	0	210
Revenus divers	0	0
Revenus d'intérêt, récupération T.P.S. et T.V.Q. (à perc) et revenus divers	2 937	2 996
Total des revenus	56 735	43 902

Dépenses	2013	2012
Livres Presb. Saint-Vallier + Bellechasse seigneuries	19 233	301
Livre Bellechasse Seigneuries	0	0
Frais de production du bulletin	8 029	7 571
Citation	12 589	0
Cycloroute	5 000	0
Film (Musée virtuel)	1 526	0
Excursion Ile-aux-Coudres (2013) Thetford (2012)	4 150	2 059
Répertoire patrimoine cul. + Biblio généalogique	7 821	30 399
Déplacements bénévoles	265	344
Frais de colloque	1 884	2 087
Dépense assemblée	1 006	82
Association, adhésions	496	175
Loyer administratif	600	600
Papeterie, bureau et postes	2 522	1 546
Honoraires professionnels	764	742
CSST	157	0
Intérêt et frais bancaires	91	349
Stocks à la fin	-15 000	0
Total des dépenses	51 133	45 954

Bénéfice net (perte nette) **5 602** (2 052)

Appréciation des lecteurs d'Au fil des ans

par Jean-Claude Tardif

En mars dernier, 59 personnes ont répondu au sondage qui avait été inséré dans le dernier numéro de la revue Au fil des ans. Voici les grandes lignes qui se dégagent des réponses obtenues.

Caractéristiques des répondants

Les 59 personnes qui ont répondu au sondage proviennent de 22 municipalités ou villes différentes. 15 proviennent de l'extérieur de Bellechasse, notamment Lévis et Québec. Comme il fallait s'y attendre, 75 % d'entre elles sont retraitées et 69 % sont âgées de 66 ans et plus. Il n'y a personne de moins de 50 ans. Le niveau de scolarité des répondants se répartit comme suit, secondaire (24 %), collégial (20 %) et universitaire (39 %). Fait intéressant, 52 répondants déclarent partager la lecture de la revue avec au moins un autre lecteur. Autre fait intéressant, une personne sur quatre est abonnée depuis moins de cinq ans. On assiste donc à un renouvellement significatif des adhésions et du lectorat.

Au fil des ans n'est pas pour plusieurs leur seule lecture de cette catégorie. Parmi les répondants, 36 % sont membres d'une autre société d'histoire ou de généalogie ou lisent une autre revue. L'éventail est assez large, qu'il s'agisse de *Cap-aux-Diamants*, *Les belles autos d'autrefois* ou les publications de la société d'histoire de la Saskatchewan, pour ne donner que quelques exemples.

On peut dire qu'il y a une préférence particulière pour les volets histoire (95 %) et patrimoine (88 %), mais la généalogie attire moins d'adeptes avec 61 %. 45 personnes sur 59 souhaitent être prévenues si la société organise un voyage historique ou une conférence. Seulement quatre

personnes préféreraient recevoir la revue par internet. Le format papier demeure la formule privilégiée.

Appréciation du bulletin

Le taux de satisfaction au regard du bulletin *Au fil des ans* est incontestable. 75 % des sondés le lisent au complet, 73 % trouvent la page couverture très attrayante, 80 % sont très satisfaits du contenu, des textes et des illustrations. 31 répondants ne souhaitent pas collaborer à la revue, soit par manque de temps ou d'éducation (sic) ce qui surprend peu. La liste des suggestions concernant le bulletin est impressionnante.

Le relevé tient dans plus d'une page. Les félicitations constituent les témoignages les plus nombreux. « La revue s'est beaucoup améliorée au fil des ans » et « Félicitations pour tout ce qui est fait par la société pour mettre en valeur le patrimoine bellechassois » semblent traduire le sentiment général.

Il faut mentionner quelques pistes susceptibles d'améliorer le bulletin. À titre d'exemple, en voici quelques-unes : des suggestions de livres à lire, publier l'inventaire des livres souvenir des municipalités, les maisons d'enseignement des religieuses de St-Damien, davantage d'images pour une mise en page plus aérée, quelques photos en couleur, mieux identifier le nom de la revue sur la page couverture, traiter équitablement de tous les coins de Bellechasse, les hauts par rapport au bas, une chronique sur les Filles du Roy, histoire de la médecine en Bellechasse, ouvrir un site Facebook. Le relevé complet des réponses est accessible auprès du secrétariat de la SHB.

Merci pour votre travail

Bonjour, je veux remercier ici la Société historique de Bellechasse et l'auteur d'avoir publié l'article sur le phare de l'îlet de Bellechasse paru en 2011 (vol.23 no5) que je viens de découvrir. Mon ancêtre Jean-Baptiste Galibois y a été le 2^e gardien. L'article bien documenté m'a beaucoup appris. Je trouve triste que le phare ait été brûlé, j'aurais aimé pouvoir le visiter. Heureusement les photographies restent... Mon père, qui a grandi à Berthier, ne nous en avait jamais parlé, mais nous parlait des navigateurs de la famille.

Merci encore, c'était vraiment une belle trouvaille pour la généalogiste que je suis.

Lisette Tétreault

Suggestions de lecture

par Jean-Claude Tardif

Catherine Ferland et Dave Corriveau

La Corriveau. De l'histoire à la légende.

Les auteurs nous présentent la « véritable histoire » de la « sorcière » de Saint-Vallier dont la cage, dite « exosquelette » présumée, a été rapatriée à Québec, 250 ans après sa fabrication. On nous présente la version des 24 témoins appelés à la barre. Tout le village y passe, du curé à la servante de l'accusée. Dans *Le Devoir* des 5 et 6 avril 2014, Dave Noël mentionne que « la Corriveau de la légende est une femme de mauvaise vie qui tue ses maris de mille et une façons, le plomb fondu dans l'oreille étant sa technique emblématique ». Il a fallu attendre la découverte des archives du procès à Londres en 1947 pour assister à la réhabilitation de Marie-Josephite, désormais dépeinte en icône féministe victime du patriarcat et en patriote jugée dans une langue étrangère par un tribunal de militaires. Mais, conclut Dave Noël, « Le mystère demeure autour de cette femme dont la personnalité nous échappe ».

Québec, *Septentrion*, 2014, 392p. 29.95\$

Raymonde Beaudoin

La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune.

L'auteur, originaire de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, en Mauricie, est fille de bucheron. Son livre est magnifiquement écrit, bien documenté et amplement illustré. Vous constaterez que les chantiers n'étaient pas seulement un milieu de vie difficile, mais également un lieu de plaisir et de satisfaction. On y trouvait des familles avec femmes et enfants tout autant que des « lumber jack ». Les chevaux y avaient une place privilégiée. Bref, un retour intéressant sur les années 30 à 50.

Québec, *Septentrion*, 2014, 174 p. 22.95\$

Sous la direction de Gilles Havard et Frédéric Laugrand
Éros et tabou. Sexualité et genre chez les Amérindiens et les Inuit.

Ce livre analyse les pratiques érotiques et les relations de genre au sein des diverses populations autochtones d'Amérique du Nord. Plusieurs thématiques sont examinées dont la différenciation des sexes et le travestissement, la contrainte et le

consentement dans les unions et les mariages, la place du sexe dans la langue et la pensée symbolique, les relations sexuelles entre femmes autochtones et hommes d'origine européenne depuis le XVI^e siècle ou encore la part jouée par les missionnaires dans la confrontation des Européens avec les moeurs autochtones. Bernard Saladin d'Anglure de Beaumont et membre de la Société historique de Bellechasse figure parmi les collaborateurs. Un document fort intéressant pour ceux qui réfléchissent sur la notion de « troisième genre ». *Septentrion*, 2014, 508 p. 39.95\$.

Bibiane et Jean-Luc Laliberté

Le Répertoire des baptêmes de Saint-Anselme 1901 à 2004. Il est disponible au presbytère de Saint-Anselme (418-885-4221) au prix de 80\$.

Gaston Deschênes et Pierrette Maurais

Contes et légendes de la Côte-du-Sud.

Les textes de ce recueil témoignent de l'imagination de nos ancêtres et de leur sens du merveilleux, mais ils se situent dans un contexte historique et géographique et constituent un véritable portrait des habitants de la Côte-du-Sud au XIX^e siècle
Édition revue et augmentée, 328 p. 29.95\$.

Yves Hébert

Alfred Tremblay explorateur de l'Arctique.

Originaire de St-Henri, Alfred Tremblay (1887-1975) est le premier Canadien-français et le deuxième homme blanc à entreprendre une marche de plus de 6 477 kilomètres autour de l'île de Baffin. Cette biographie, écrite par un historien et membre de la SHB, veut faire connaître le récit fascinant de cette longue, périlleuse et éprouvante marche qu'Alfred Tremblay a entreprise avec une famille d'Inuits, à la recherche d'or. Il contribuera d'ailleurs à l'ouverture de plusieurs mines en Abitibi. Fait à noter, il a été compagnon de voile du capitaine Joseph-Elzéar Bernier entre 1910 et 1913. La lecture de cet ouvrage vous fera découvrir un autre Bellechassois exceptionnel. Une conférence sur ce personnage est prévue pour l'automne 2014 à Saint-Henri.

Québec, *Éd GID*, 2014, 127 p. 24.95\$.

L'origine toponymique de Bellechasse, une hypothèse

par Yves Hébert

Faire de l'histoire c'est tenter de reconstituer des faits et surtout émettre des hypothèses. On le sait, aujourd'hui, la reconstitution d'un accident d'automobiles fait appel à des témoignages, des perceptions et des interprétations. Pour donner un fil conducteur à l'histoire ou faire sens, on a recours à l'interprétation et à des hypothèses. Celles-ci permettent de toujours garder un doute, une certaine réserve quant à des conclusions hâtives. Voici donc une hypothèse sur l'origine toponymique du nom de Bellechasse.

L'hypothèse actuelle du nom de Bellechasse

Le nom de Bellechasse donné à la seigneurie, puis à un comté proviendrait du changement de nom donné à une petite île baignant dans l'estuaire en face de Berthier-sur-Mer. Sur une carte dressée en 1632, Samuel de Champlain la nomme isle de chasse. Dans les décennies suivantes on commence à désigner cette petite île sous le nom de Bellechasse. Sa plus ancienne mention se retrouve sur une carte de Charlevoix dressée en 1744¹. On aurait peut-être dans les décennies suivantes emprunté le nom de cette île pour désigner en 1637 la seigneurie de Bellechasse et son comté en 1855.

L'hypothèse de l'origine parisienne du nom de Bellechasse

Le nom donné à la seigneurie de Bellechasse qui fut concédée à Nicolas Marsolet en 1637 rappellerait le clos de Bellechasse, une propriété se situant à Paris sur le bord de la Seine.

Arrivé dans la colonie entre 1608 et 1618, Nicolas Marsolet (1587-1677) poursuit une carrière d'interprète des langues montagnaise et algonquienne dans la colonie au profit des marchands de fourrures français. Après avoir mené une vie mouvementée et parfois critiquée par Samuel de Champlain, Marsolet décide de résider à Rouen, à la paroisse Saint-Sauveur, entre 1632 et 1637. Nicolas Marsolet décide de reprendre les affaires de son défunt père et de recruter des colons pour la Nouvelle-France. Même s'il travaillait au recrutement de colons pour la Nouvelle-France, Marsolet préparait son retour en vue de s'y établir. Le 26 mars 1637, il épousait à l'église Saint-Sauveur

(Rouen), Marie Le Barbier. Marie Le Barbier est la fille du notaire de Rouen Henri Le Barbier et de Marie Le Villain². Elle est née à Rouen le 20 mai 1619. Avec Nicolas Marsolet, elle aura six filles et trois garçons.

Le marchand de Rouen décide alors de signer ainsi : Nicolas Marsolet Sieur de Saint-Aignan, rappelant ainsi la montagne Saint-Aignan que l'on trouve au nord de Rouen.

Le 28 mars 1637, Nicolas se fait donner un cadeau de mariage étonnant par la Compagnie de la Nouvelle-France : une seigneurie de un quart de lieue de front par une lieue et demie de profondeur à l'est de la seigneurie de Lauson. Cette seigneurie prend le nom de Bellechasse³. D'où vient ce nom de Bellechasse ?

Le nom donné par Nicolas Marsolet à la seigneurie de Bellechasse pourrait rappeler le nom d'un vaste clos de Paris se situant sur la rive gauche de la Seine vis-à-vis des Tuileries. En 1632, quelques religieuses du Saint-Sépulcre s'établissent à Paris à la demande de la baronne de Plancy. Elles se font alors donné un terrain par Louis Le Barbier, conseiller du roi, maître d'Hôtel de sa majesté et spéculateur. Puis le 16 juillet 1635, elles font l'acquisition d'une propriété connue sous le nom de clos de Bellechasse. Bien qu'à partir de 1637 leur nom officiel fût Chanoinesses régulières de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, on les appelait parfois les *Dames de Bellechasse* ou les *filles à Barbier*. Lorsque le monastère cessa ses activités en 1790, les bâtiments des religieuses servirent au gouvernement⁴. La rue de Bellechasse que l'on trouve aujourd'hui dans le quartier Saint-Germain rappelle le nom de ce clos et de cette communauté religieuse.

Il est possible que le nom de la seigneurie de Bellechasse rappelle ce clos de Bellechasse. Y aurait-il des liens généalogiques entre Louis Le Barbier et l'épouse de Nicolas Marsolet, Marie Le Barbier ? La question est posée. Par ailleurs, il faut dire que le toponyme Bellechasse n'est presque pas utilisé en France, sauf à Paris pour désigner cet ancien clos et une rue qui existe toujours.

1. Site de la Commission de toponymie du Québec, http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=4832

2. MARSOLAIS, Susan et MARSOLAIS, Harold, *A Tale of two families.*, p. 89.

3. Dictionnaire biographique du Canada (en ligne) http://www.biographi.ca/fr/bio/marsolet_de_saint_aignan_nicolas_1F.html

4. *Dictionnaire de la conversation et de la lecture, inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous par une société de savants et de gens de lettres*, Paris, Librairie de Firmin Didot Frère, 1864, p. 468, (En ligne sur GOOGLE-Livres); J. De Marles, Paris, ancien et moderne, Paris, Parent- Desbarres Éditeurs, 1838, page 260. (En ligne sur GOOGLE-Livres)

Le patrimoine protégé de Bellechasse

Saint-Anselme, le 27 avril 2014 – Un partenariat entre la MRC de Bellechasse et la Société historique de Bellechasse a permis la publication d'un document qui attire le regard sur les biens patrimoniaux détenant un statut légal de protection dans Bellechasse.

Ce document de 36 pages, imprimé en couleur, contribuera au renforcement de l'identité bellechassoise et de la notoriété de notre patrimoine au-delà du territoire. Les lieux, bâtiments et structures protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel sont présentés par municipalité, sous la forme d'une photographie et d'une courte description. La plupart des images sont tirées de l'inventaire du patrimoine bâti effectué par la Société historique de Bellechasse entre 2010 et 2012. Les textes proviennent majoritairement du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, constitué par le ministère de la Culture et des Communications, ou des publications de la Société historique de Bellechasse.


Auparavant, la protection d'un bien patrimonial était assurée en vertu de la Loi sur les biens culturels. Entre 1970 et 2012, seulement une vingtaine de biens se sont vu attribuer un statut légal de protection, bien qu'on en compte des milliers ayant une certaine valeur patrimoniale dans la MRC de Bellechasse. Sur ce nombre, on comptait trois sites du patrimoine (Village-de-Beaumont, Moulin de Beaumont et Manoir-de-la-Seigneurie-de-Saint-Vallier), seulement cinq monuments historiques classés (soit trois chapelles et deux maisons), en plus de 12 autres biens immobiliers possédant un statut de citation attribué par sept municipalités différentes. En 2013, cinq municipalités de la MRC de Bellechasse se sont prévaluées du pouvoir de citation prévu dans la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, en vue de protéger certains de leurs biens patrimoniaux, en raison de leurs attraits significatifs de nature archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysager, scientifique, technologique ou urbanistique. Avec l'aide professionnelle fournie par la Société historique de Bellechasse, 33 biens additionnels ont ainsi été cités. Deux nouveaux sites du patrimoine ont aussi été officiellement créés, soit celui de l'église et du cimetière de Saint-Henri et celui de Saint-Michel-de-Bellechasse.



Le préfet de la MRC de Bellechasse, monsieur Hervé Blais, s'est réjoui de la collaboration établie entre les deux organisations et des résultats tangibles qui en découlent. « Nous avons maintenant 54 biens immobiliers de protégés; d'autres efforts seront nécessaires pour étendre cette protection à davantage de résidences privées, de structures agricoles et d'immeubles industriels. »

Pour sa part, le président de la Société historique de Bellechasse, monsieur Jean-Pierre Lamonde, a tenu à remercier la MRC de Bellechasse pour l'aide financière accordée afin de permettre la publication du recueil. « Il espère que sa lecture inspirera d'autres municipalités et propriétaires de biens patrimoniaux à se prévaloir du statut juridique de citation attribuable aux biens patrimoniaux significatifs, afin de les protéger adéquatement et de les valoriser. ».

On peut obtenir un exemplaire dans les bureaux municipaux de Bellechasse

Beudoin Roy Lavallée  Comptables agréés du Québec

Comptables agréés

Serge Lavallée, C.A.

Tél.: 418 883-4747
Télé. 418 883-3722

SAINTE-CLAIRE: 76, boul. Bégin, Sainte-Claire, Québec G0R 2V0
QUÉBEC: 1000 route de l'Église, 6^e étage, bureau 695, Québec (Québec) G1V 3V9



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE, grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse Desjardins des
Monts et Vallées de Bellechasse

Caisse Desjardins du
Coeur de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins
Caisses de Bellechasse